



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation de Région Académique
à l'Information et à l'Orientation**

Dispositifs de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire



Guide ressources

2024-2025

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité de nos académies qui sont engagées à mettre en œuvre une véritable politique partenariale de persévérance scolaire.

Cette politique s'inscrit tout naturellement dans la stratégie Europe 2030 dont l'un des objectifs est de ramener la part des jeunes quittant prématurément l'éducation et la formation en dessous des 9%.

La France présente un bilan positif avec moins de sorties précoces des jeunes en formation (8% quand la moyenne européenne est de 10%) et un accès plus élevé à des diplômes du supérieur (50% en France contre 41% en Europe).

Cependant, en région Hauts-de-France, le niveau de qualification des jeunes reste inférieur à la moyenne nationale, en effet :

- 28,3% de la population non scolarisée de +15 ans est sans diplôme ou possède uniquement le DNB, ce taux est de 24,4% au niveau national,
- 22,3% de la population non scolarisée de +15 ans est titulaire d'un diplôme du supérieur quant au niveau national ce taux est de 27,4%.

Phénomène complexe et protéiforme, le décrochage scolaire se matérialise par autant de trajectoires individuelles et d'histoires de vie qui nous engagent à un accompagnement et à des réponses individualisées.

Notre ambition de persévérance scolaire ne saurait se penser sans alliances éducatives fortes, adossées à une approche pédagogique repensée au plus près des besoins de nos jeunes.

Une politique volontariste de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire se déploie sur nos territoires, soutenue par votre engagement et votre action au quotidien.

La mise à disposition de ce guide par la Délégation de Région Académique à l'Information et à l'Orientation (DRAIO) a pour objectif de vous offrir un cadre de référence, d'être un outil pour tous les acteurs et les partenaires face à l'hétérogénéité des situations de décrochage scolaire.

Il ambitionne de présenter l'offre d'accompagnement et de prise en charge individuelle et collective pour les jeunes qui présentent des signes de décrochage scolaire ou qui ont quitté le système éducatif.

Vous y trouverez un descriptif synthétique des dispositifs de prévention, de remédiation et de qualification mobilisables pour les élèves de collèges et de lycées ainsi que les ressources qui accompagnent leur mise en œuvre.

Nous ne doutons pas qu'il sera pour vous, un appui supplémentaire au déploiement de la politique de persévérance scolaire engagée au sein de votre établissement.

Nous sommes conscients de votre engagement au quotidien pour la persévérance scolaire et vous en remercions.

La rectrice de région académique
rectrice de l'académie de Lille,
chancelière des universités

Le recteur de
l'académie d'Amiens

Valérie CABUIL

Pierre MOYA



Les modalités de repérage



Une réponse adaptée pour chaque jeune
Prévenir le décrochage scolaire



Une réponse adaptée pour chaque jeune
Remobiliser vers la réussite



Une réponse adaptée pour chaque jeune
Accompagner vers la diplomation



Les modalités de mise en œuvre des dispositifs pilotés par le
Pôle Persévérance

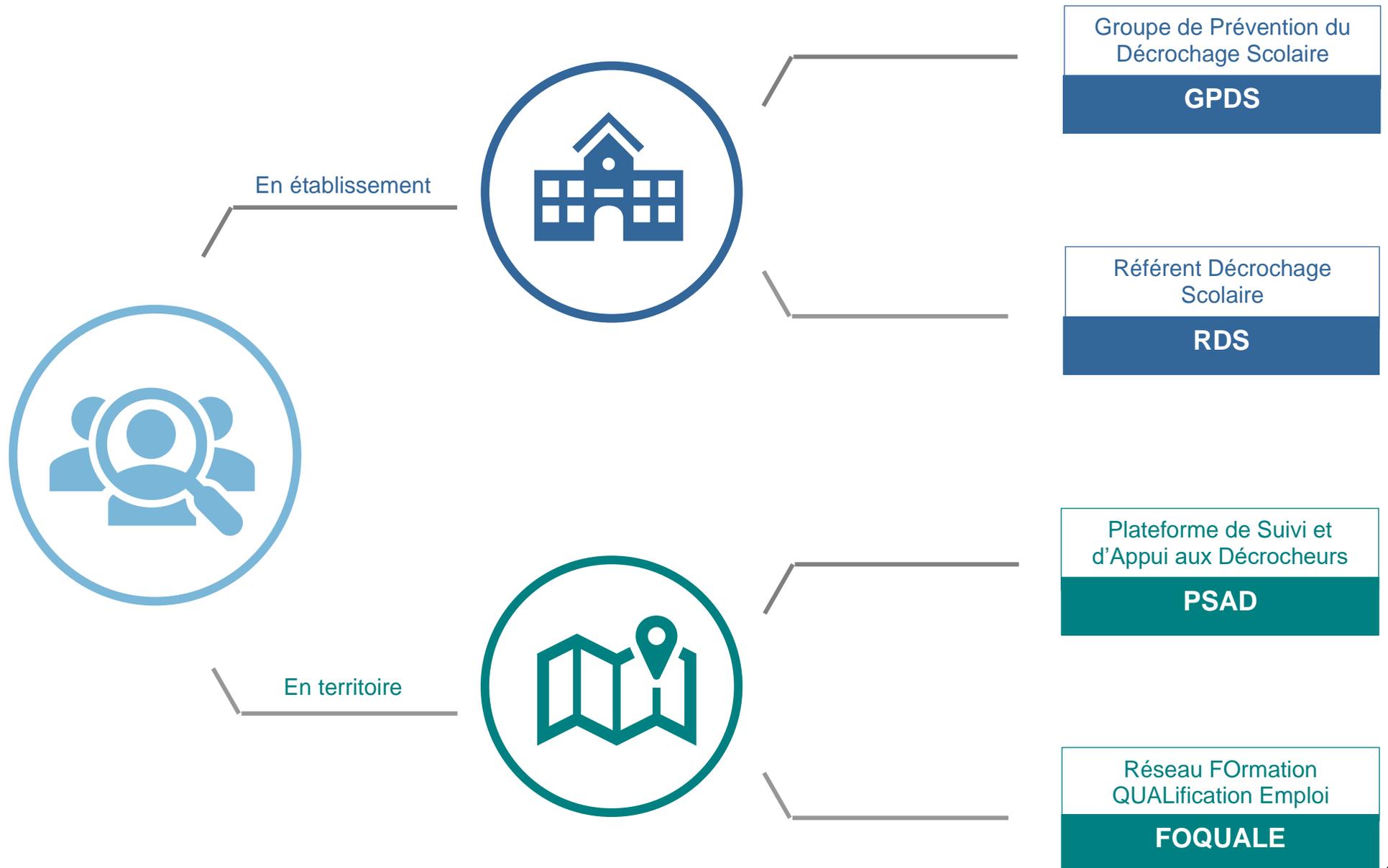


Ressources

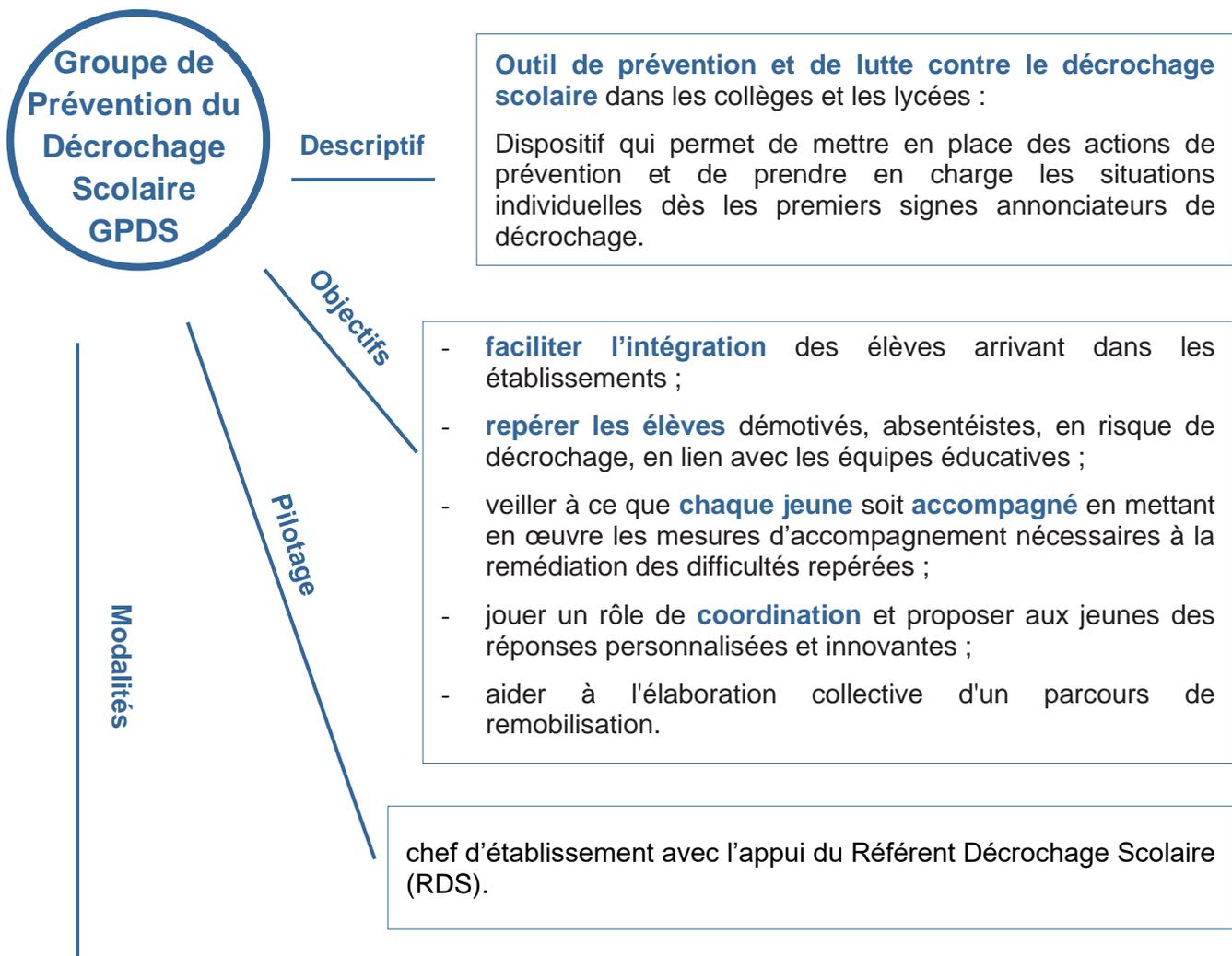


Carte de la persévérance

Les modalités de repérage



Les modalités de repérage en établissement



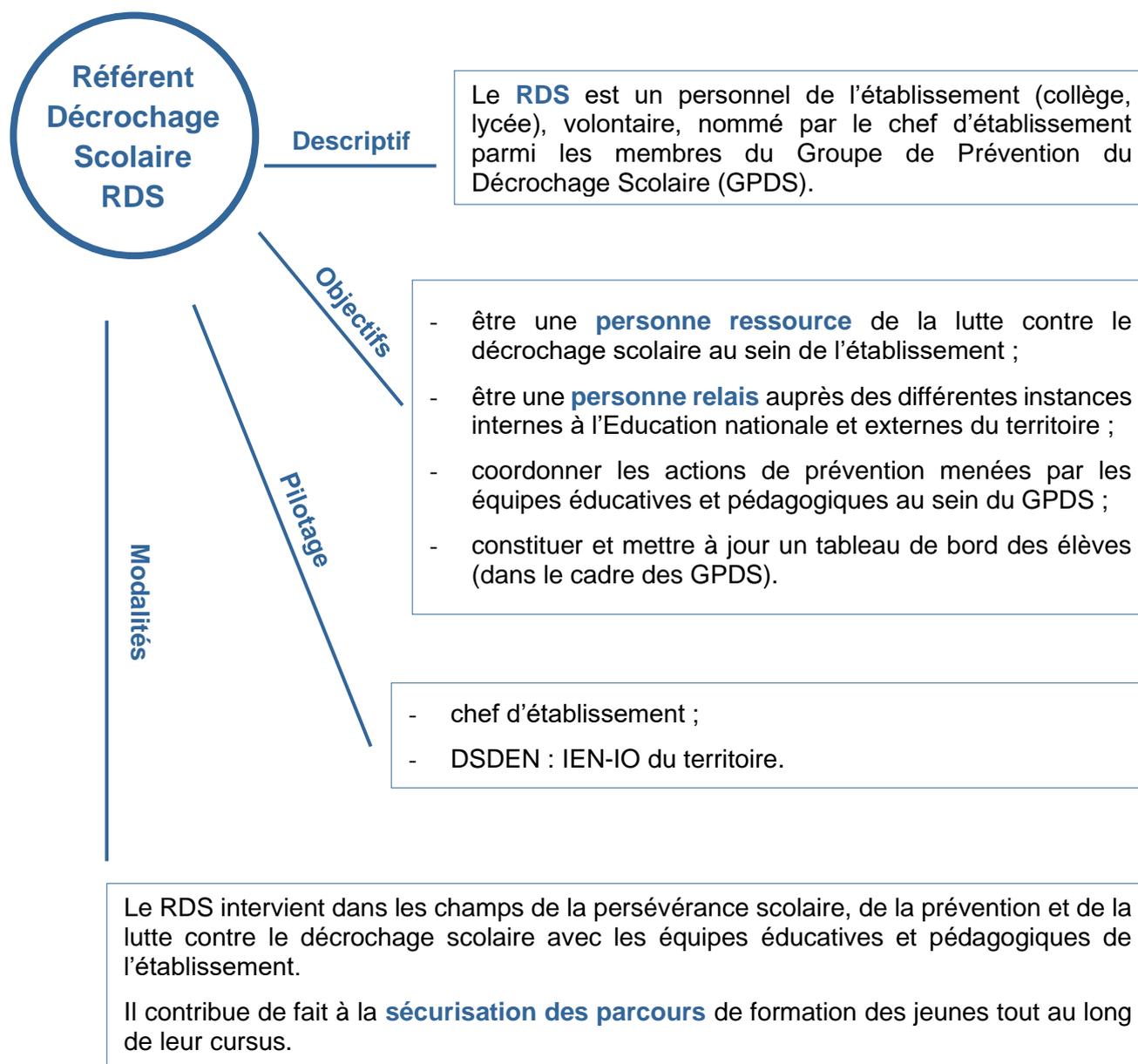
Dans le cadre du volet prévention du décrochage scolaire, le chef d'établissement est responsable de la mise en œuvre des **actions de sensibilisation des équipes éducatives**. Il met en place le groupe de prévention du décrochage scolaire qui rassemble des représentants de la communauté éducative de l'établissement ;

Le GPDS permet **un travail inter-métier** où le champ d'action de chaque personnel est connu de tous ;

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) est clairement identifiée par les membres du GPDS comme une ressource mobilisable.



Les modalités de repérage en établissement



Les modalités de repérage en territoire

Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs PSAD

Descriptif

La PSAD est un **outil de coordination** des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes.

- **affiner le repérage des jeunes** en collaboration avec les établissements publics et privés et de l'enseignement agricole du secteur ;
- prendre contact avec les jeunes souhaitant bénéficier du dispositif Droit Au Retour en Formation Initiale (DARFI) afin de les accompagner vers une rescolarisation ;
- identifier les besoins et les attentes des jeunes décrocheurs ;
- proposer rapidement des **solutions de formation, d'insertion ou d'accompagnement** les plus adaptées ;
- **constituer un réseau partenarial** solide et diversifié en mobilisant et en optimisant les ressources et les dispositifs existant sur le territoire de la PSAD (réseaux FOQUALE, MLDS, acteurs du Service Public Régional de l'Orientation, réseau associatif...) ;
- assurer le suivi rigoureux et périodique des jeunes accompagnés et des actions mises en place ;
- proposer un bilan d'activité de la plateforme.

- directeur de CIO ;
- co-pilotage avec le directeur de mission locale dans le cadre de l'Obligation de Formation des 16-18 ans.

- **comité de pilotage** une à deux fois par an (installation et bilan) ;
- **comités techniques locaux** mensuels autour des situations des jeunes avec les partenaires du territoire ;
- gestion des listes de jeunes repérés par le Système d'Information (SI).

Les modalités de repérage en territoire

Réseau FORMATION QUALIFICATI ON EMPLOI FOQUALE

Descriptif

Le réseau FOQUALE est animé par le **chef d'établissement**, responsable FOQUALE en lien avec le Directeur du Centre d'Information et d'Orientation (DCIO) et coordonné par l'IEN-IO du bassin.

Objectifs

- **mobiliser** et **sensibiliser** les établissements du territoire sur la prévention et la lutte contre le décrochage ;
- **identifier** et **analyser** les besoins, recenser et faire connaître les solutions existantes ;
- faire émerger de nouveaux projets en mobilisant, si nécessaire, les fonds européens ;
- mobiliser toutes les places vacantes du bassin dans le cadre du droit au retour en formation ;
- articuler ses actions avec le dispositif relatif à l'obligation de formation en lien avec les missions locales ;
- **fédérer** l'ensemble des acteurs de la persévérance scolaire.

Pilotage

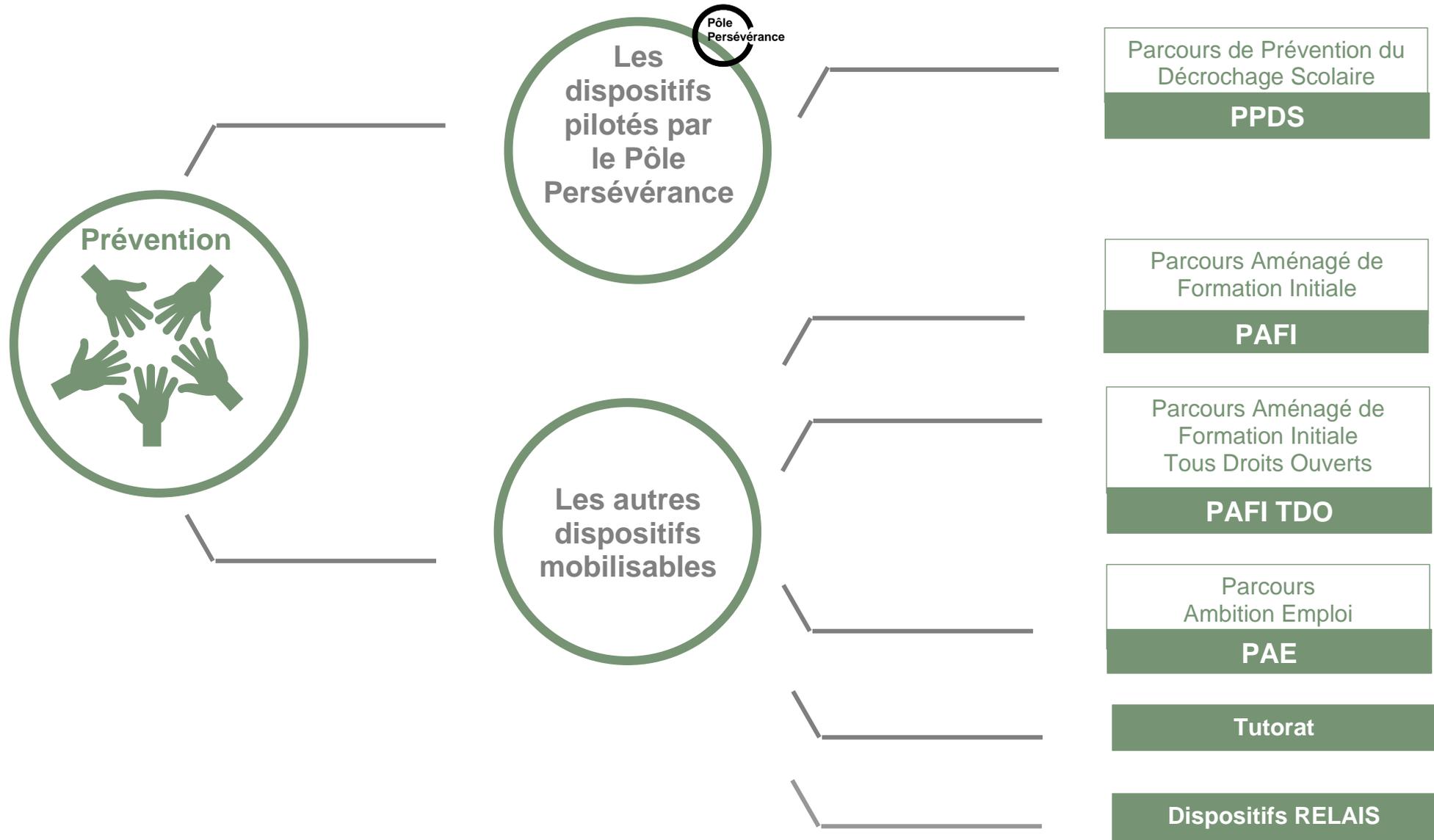
- **logique collaborative** entre établissements ;
- formaliser un schéma de repérage, d'accompagnement et de suivi du décrochage à présenter dans le bassin (mobiliser tous les acteurs et toutes les solutions possibles dans et hors du cadre de l'Education nationale) ;
- proposer une **politique de bassin** qui donne de la cohérence à l'ensemble des actions et dispositifs en lien avec le coordonnateur de bassin.

Modalités

- **construire des dispositifs innovants**, en lien avec les IEN chargés de l'Information et de l'Orientation, la Déléguée de Région Académique à l'Information et à l'Orientation (DRAIO) et le Conseiller Académique pour la Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE) ;
- **mutualiser les actions et les diffuser**.

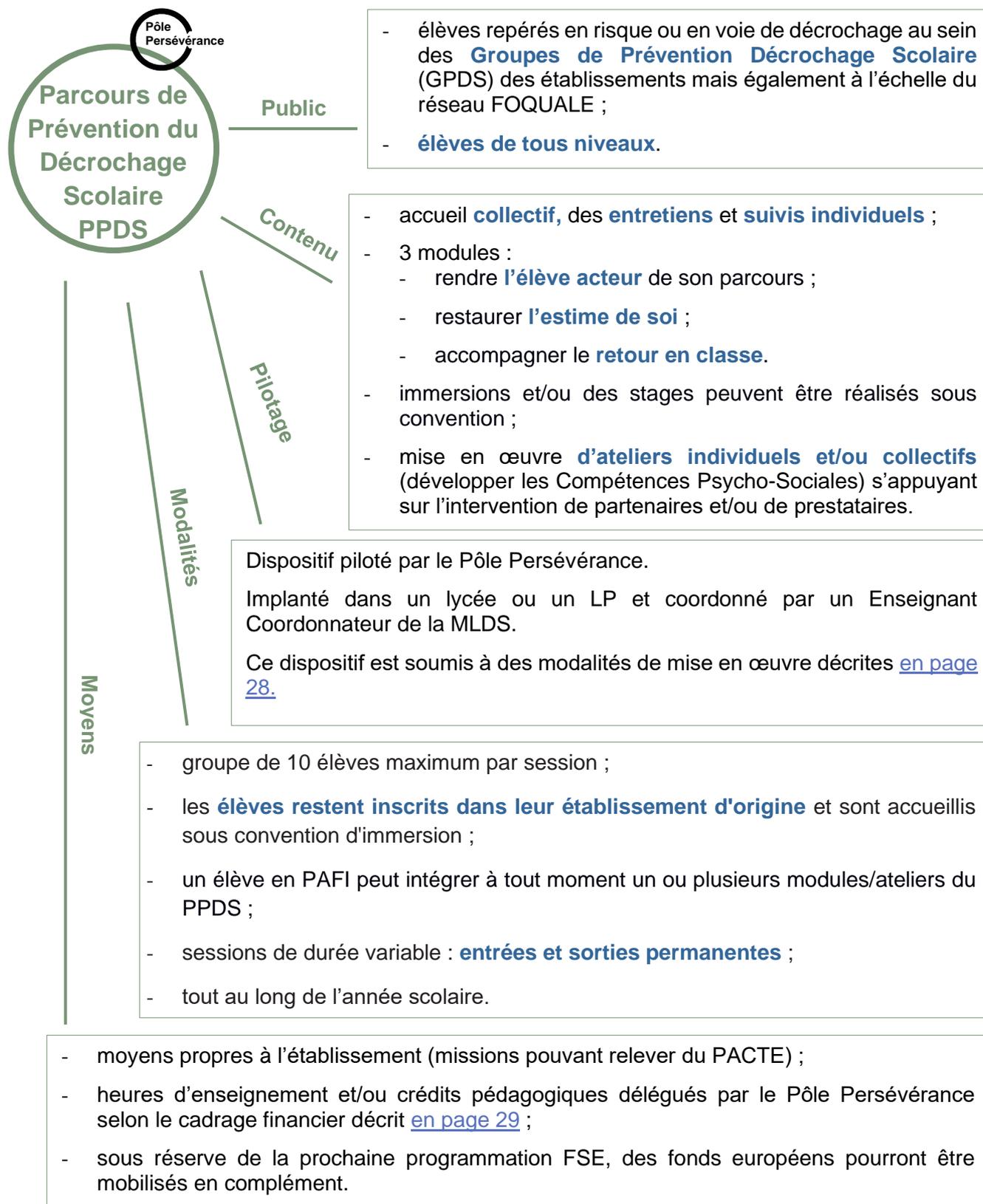
Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours

Prévenir le décrochage scolaire



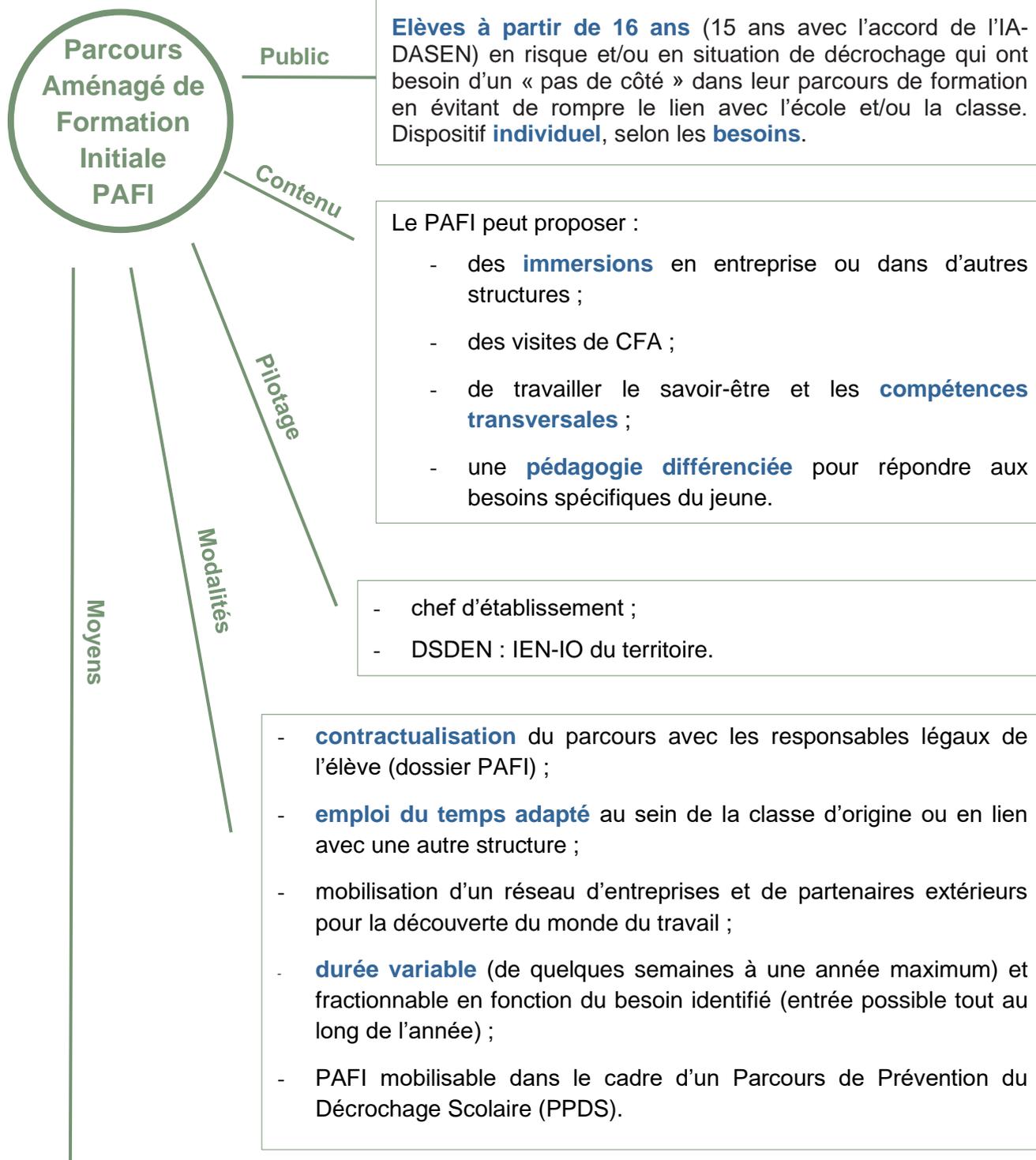
Pour qui ? 🏠 Elèves au collège 🏠 Elèves au lycée 🏠 Elèves au lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Prévenir le décrochage scolaire



Pour qui ? 🏠 Elèves au collège 🏠 Elèves au lycée 🏠 Elèves au lycée pro

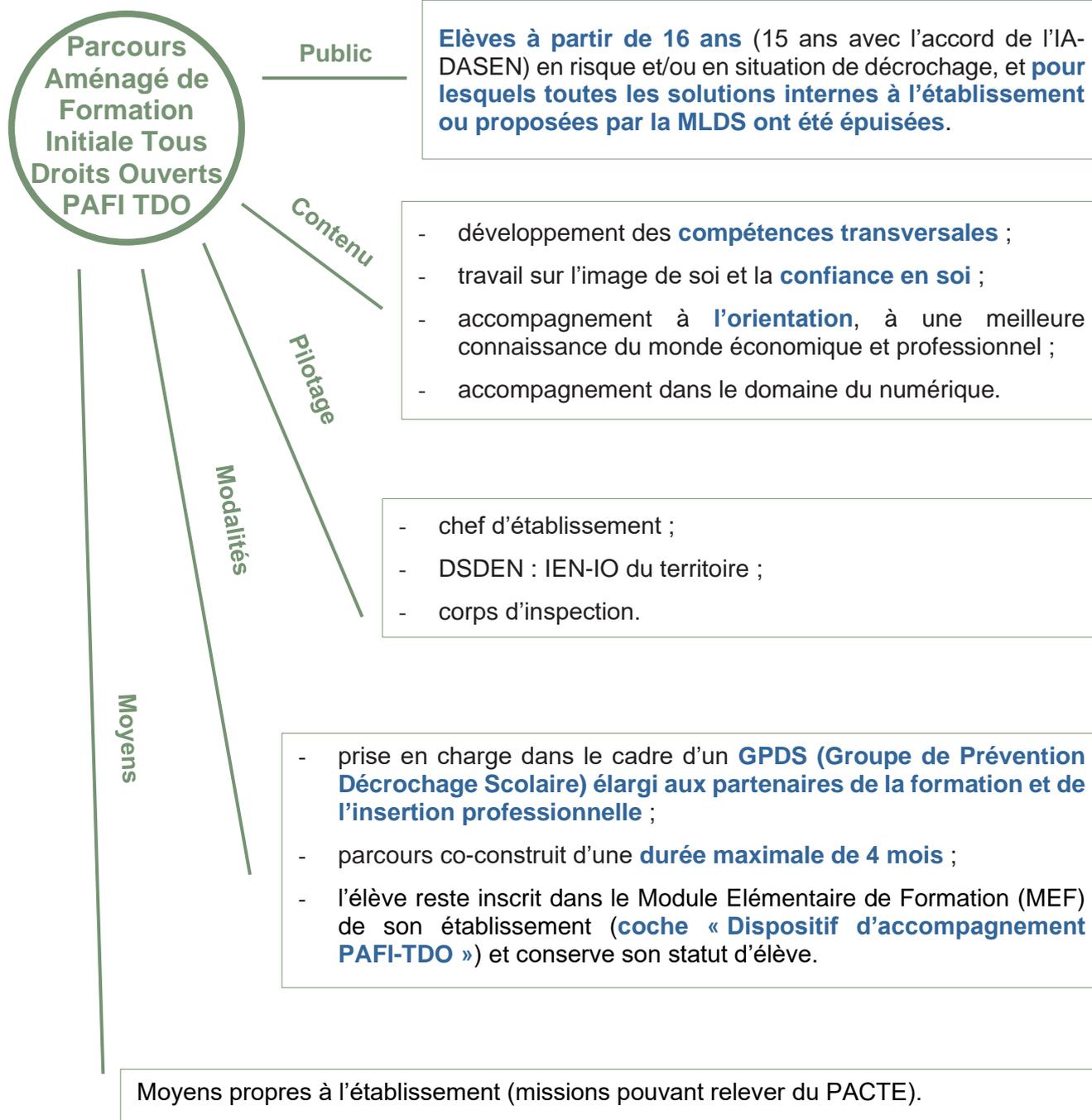
Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Prévenir le décrochage scolaire



Moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE).

Pour qui ? 🏠 Elèves au collège 🏠 Elèves au lycée 🏠 Elèves au lycée pro

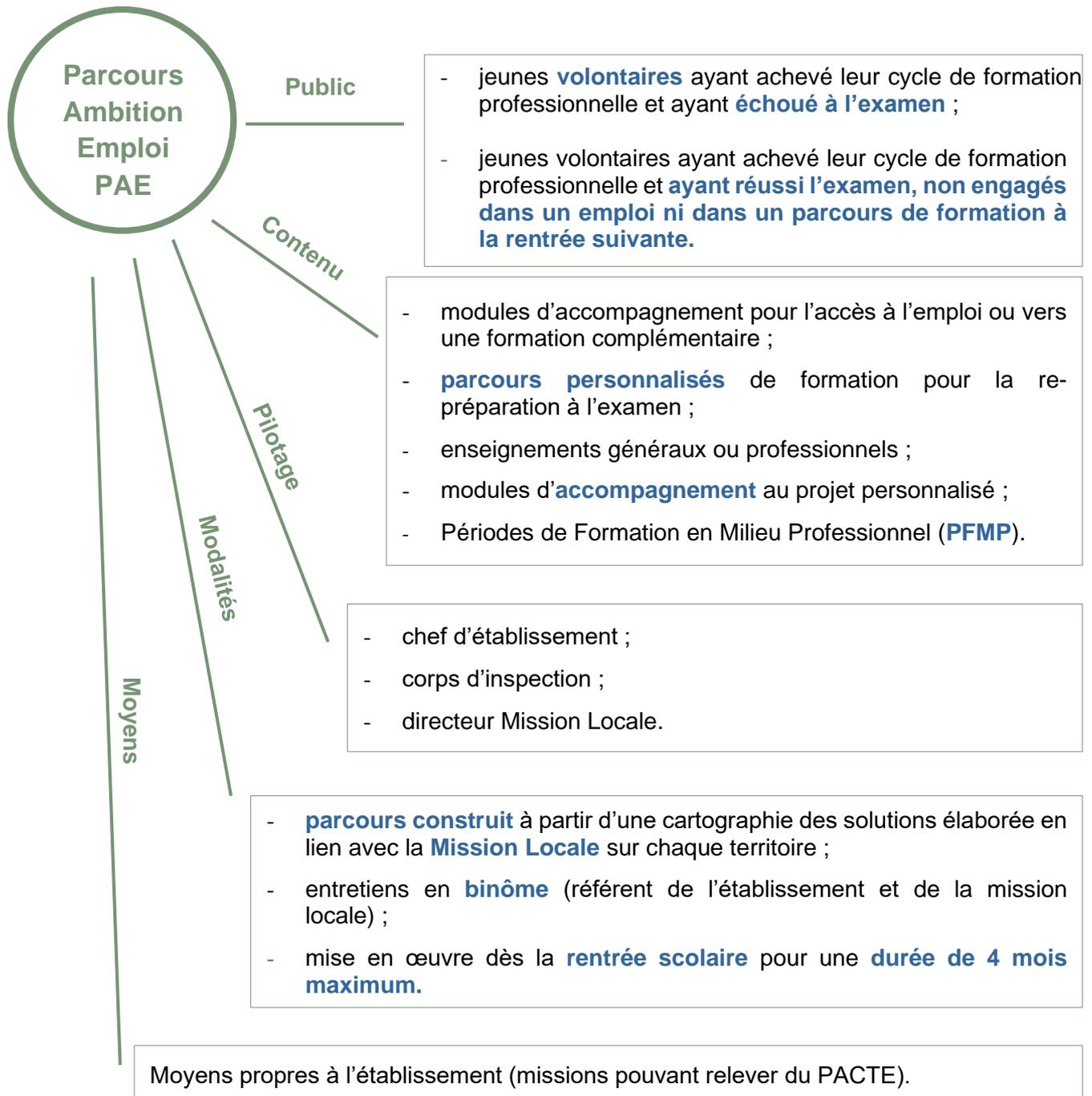
Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Prévenir le décrochage scolaire



Pour qui ?

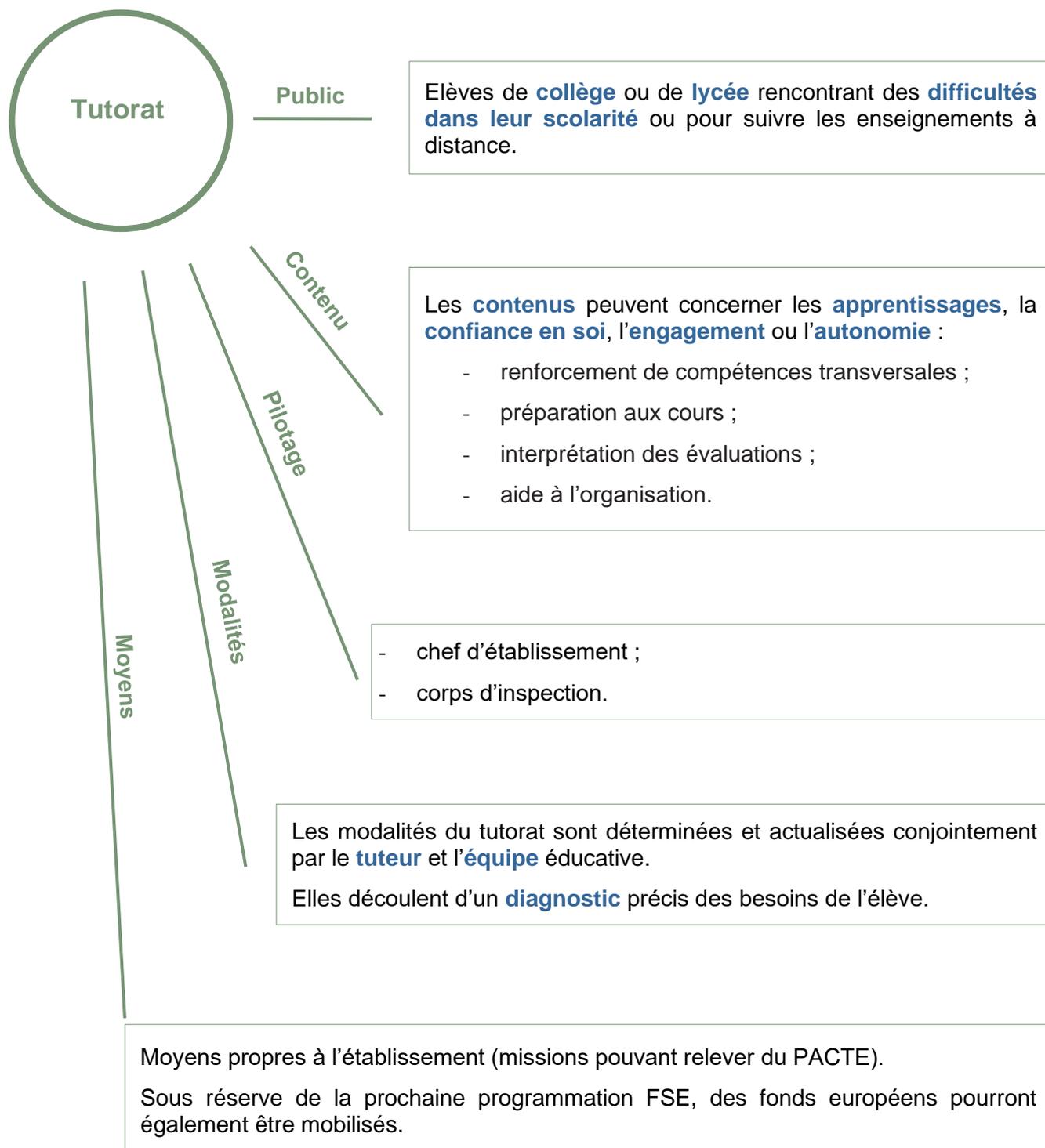
 Elèves au Lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Prévenir le décrochage scolaire



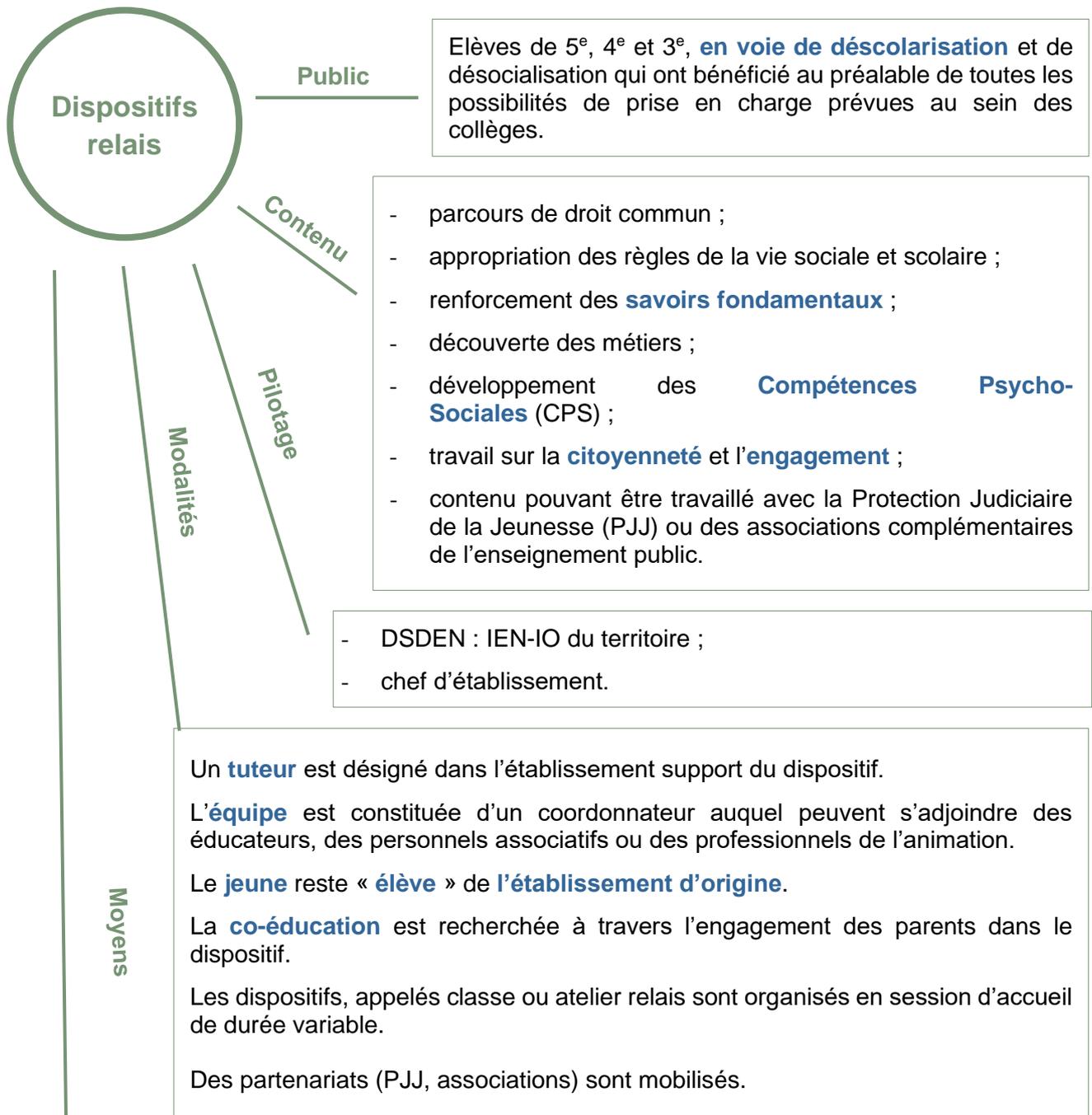
Pour qui ? 🏠 Elèves au collège 🏠 Elèves au lycée 🏠 Elèves au lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Prévenir le décrochage scolaire

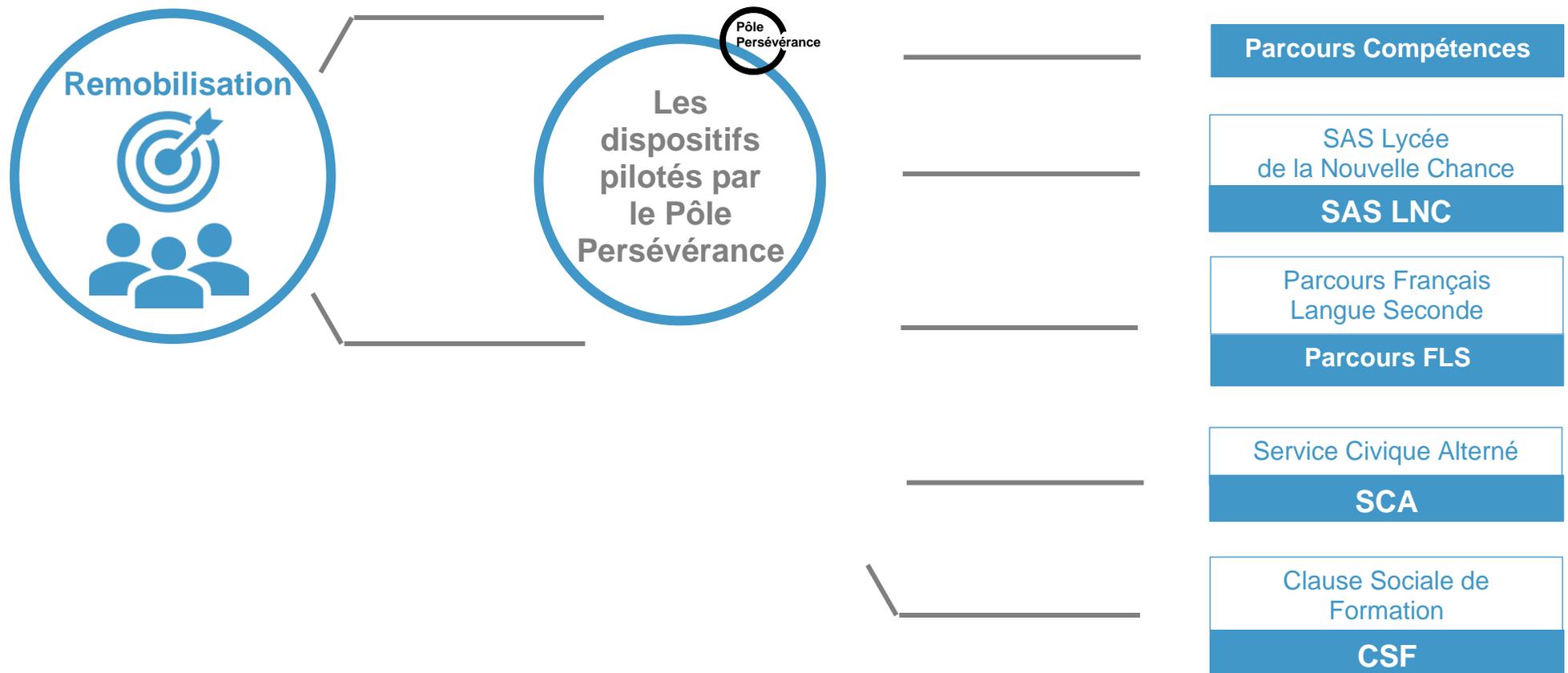


Pour qui ? 🏠 Elèves au collège 🏠 Elèves au lycée 🏠 Elèves au lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Prévenir le décrochage scolaire



Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours
Remobiliser vers la réussite

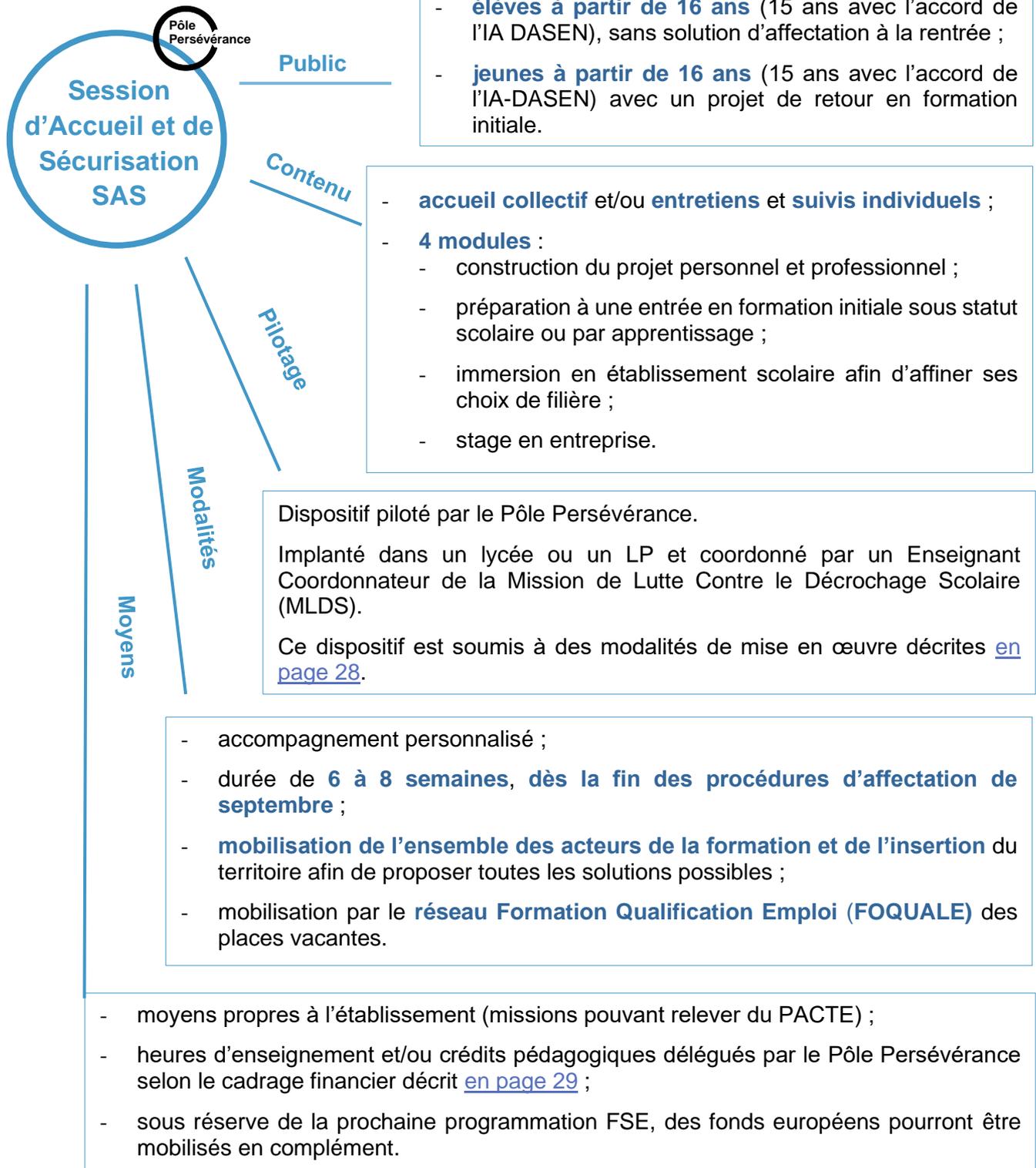


Pour qui ?



- Elèves sortant du collège
- Elèves sortant du lycée
- Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Remobiliser vers la réussite

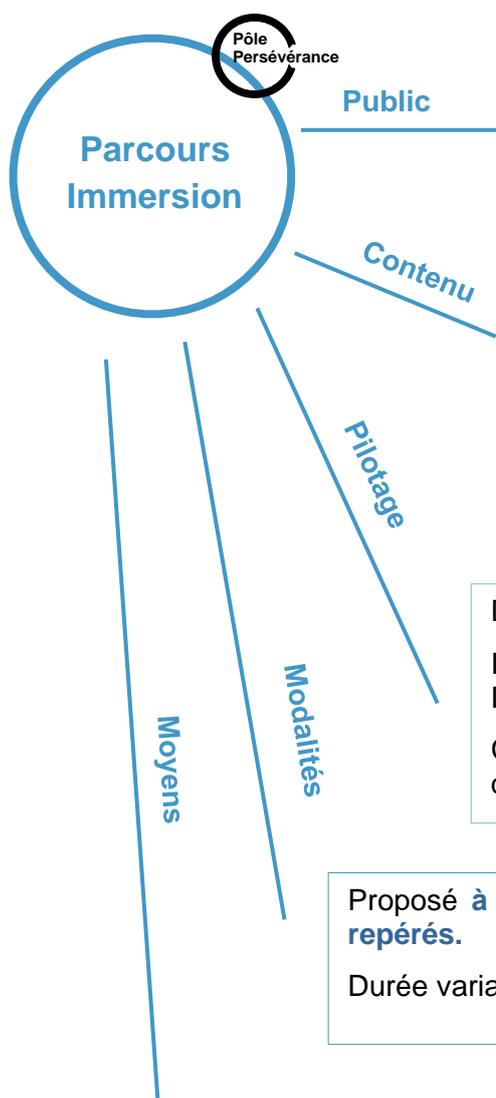


Pour qui ?



- Elèves sortant du collège
- Elèves sortant du lycée
- Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Remobiliser vers la réussite



Jeunes à partir de 16 ans (15 ans avec l'accord de l'IA DASEN) sans solution de formation ou d'insertion mais autonomes dans leurs démarches.

3 modules (aucun cours disciplinaire) :

- l'approche du monde professionnel et la définition du projet ;
- la préparation à l'apprentissage ;
- participation à des immersions et/ou des stages.

Dispositif piloté par le Pôle Persévérance.

Implanté dans un lycée ou un LP et coordonné par un Enseignant Coordonnateur de la MLDS.

Ce dispositif est soumis à des modalités de mise en œuvre décrites [en page 28](#).

Proposé à l'issue d'une **SAS** et/ou pour **tous les jeunes décrocheurs repérés**.

Durée variable : **entrées et sorties permanentes**.

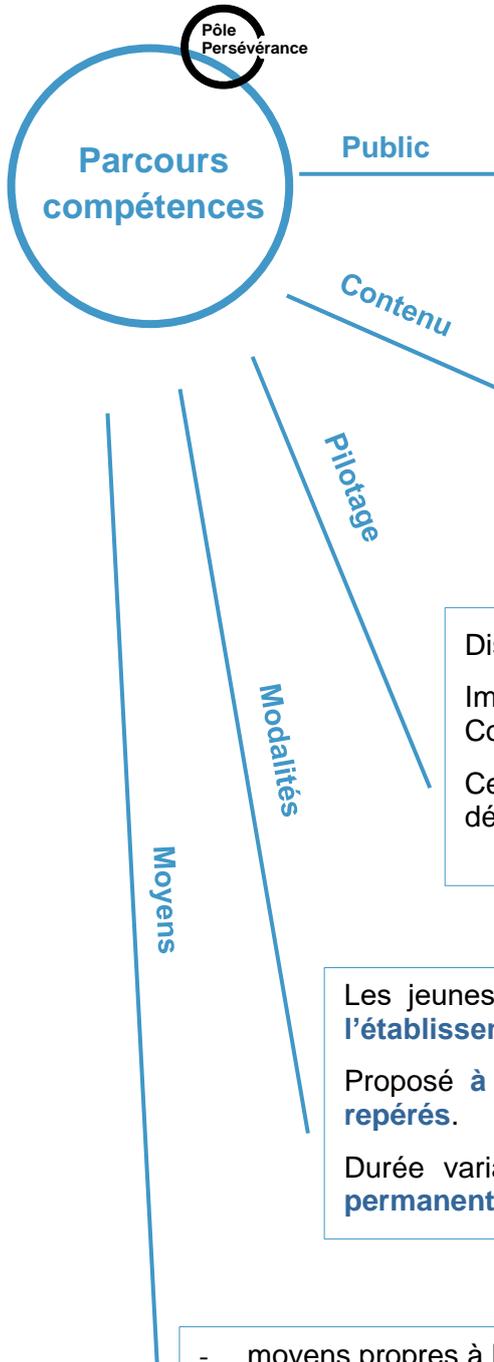
- moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE).
- heures d'enseignement non mobilisables pour ce dispositif.
- crédits pédagogiques délégués par le Pôle Persévérance selon le cadrage financier décrit [en page 29](#) ;
- sous réserve de la prochaine programmation FSE, des fonds européens pourront être mobilisés en complément.

Pour qui ?



- Elèves sortant du collège
- Elèves sortant du lycée
- Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Remobiliser vers la réussite



Jeunes à partir de 16 ans (15 ans avec l'accord de l'IA-DASEN) sortis du système scolaire et sans solution de formation ou d'insertion.

4 modules dont la répartition horaire est organisée selon des priorités de compétences à atteindre :

- développement de la confiance en soi ;
- approche du monde professionnel et définition du projet ;
- développement des compétences ;
- préparation à l'apprentissage.

Dispositif piloté par le Pôle Persévérance.

Implanté dans un lycée ou un LP et coordonné par un Enseignant Coordonnateur de la MLDS.

Ce dispositif est soumis à des modalités de mise en œuvre décrites [en page 28](#).

Les jeunes intégrant l'action sont **sous statut scolaire et élèves de l'établissement d'accueil**.

Proposé à l'issue d'une **SAS** et pour **tous les jeunes décrocheurs repérés**.

Durée variable (maximum une année scolaire) : **entrées et sorties permanentes**.

- moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE) ;
- heures d'enseignement et/ou crédits pédagogiques délégués par le Pôle Persévérance selon le cadrage financier décrit [en page 29](#) ;
- sous réserve de la prochaine programmation FSE, des fonds européens pourront être mobilisés en complément.

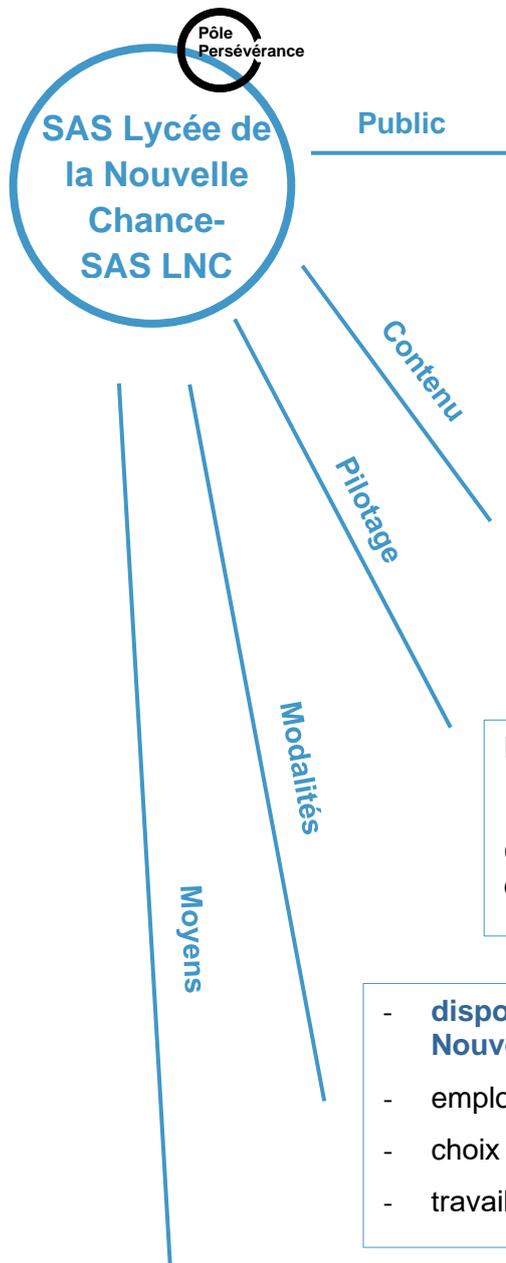
Pour qui ?



Elèves sortant du lycée

Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Remobiliser vers la réussite



Jeunes âgés de 18 à 24 ans sans emploi, ni formation, déscolarisés de niveau :

- terminale de Lycée d'Enseignement Général, Technologique ou Professionnel non titulaire du baccalauréat ;
- 1^{re} générale et technologique ayant effectué au moins un trimestre ;
- 1^{re} professionnelle ayant effectué au moins deux trimestres ;
- terminale CAP (exceptionnel) pour les plus éloignés de la formation.

- remise à niveau scolaire ;
- découverte de deux enseignements professionnels ;
- deux sessions de trois semaines de stages.

Dispositif piloté par le Pôle Persévérance.

Implanté dans un lycée ou un LP.

Ce dispositif est soumis à des modalités de mise en œuvre décrites [en page 28](#).

- **dispositif spécifique rattaché uniquement au Lycée de la Nouvelle Chance (LNC) ;**
- emploi du temps adapté ;
- choix de l'enseignement professionnel en fin de parcours ;
- travail sur l'estime de soi et le bien-être.

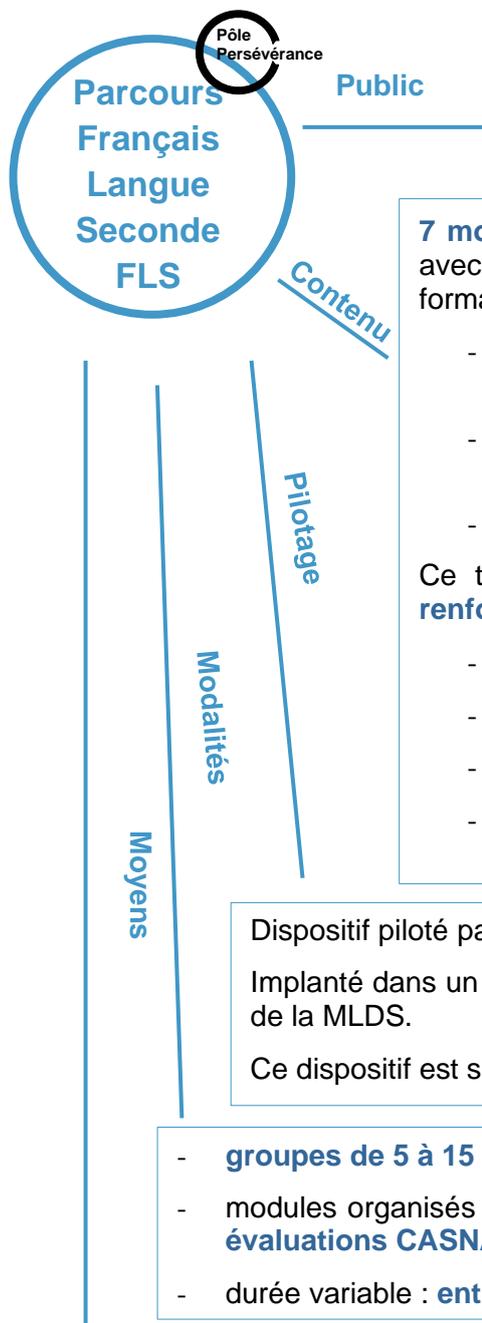
- moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE) ;
- heures d'enseignement et/ou crédits pédagogiques délégués par le Pôle Persévérance selon le cadrage financier décrit [en page 29](#) ;
- sous réserve de la prochaine programmation FSE, des fonds européens pourront être mobilisés en complément.

Pour qui ?



Elèves Nouvellement Arrivés

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Remobiliser vers la réussite



Jeunes allophones nouvellement arrivés en France, âgés de 16 à 18 ans (15 ans avec l'accord de l'IA DASEN) **évalués par le** Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs (**CASNAV**).

7 modules qui combinent **l'apprentissage de la langue française** avec la préparation du **projet d'orientation** en vue d'intégrer une formation qualifiante :

- développement de la connaissance et de l'estime de soi (projet artistique, EPS...)
- approche du monde professionnel par des immersions alternées (CFA/LP/Entreprise) et définition du projet ;
- acquisition des compétences de base.

Ce temps d'accompagnement permettra aussi **d'acquérir ou de renforcer les compétences de base** :

- en lecture-écriture et en langue française (DELF) ;
- en mathématiques et en numérique (PIX) ;
- en estime de soi et en mobilité ;
- en culture scolaire, institutionnelle et citoyenne pour favoriser une meilleure insertion dans la société française.

Dispositif piloté par le Pôle Persévérance.

Implanté dans un lycée ou un LP et coordonné par un Enseignant Coordonnateur de la MLDS.

Ce dispositif est soumis à des modalités de mise en œuvre décrites [en page 28](#).

- **groupes de 5 à 15 élèves** ;
- modules organisés et élaborés pour chaque jeune **en fonction des résultats aux évaluations CASNAV et du projet de poursuite d'études** ;
- durée variable : **entrées et sorties permanentes**.

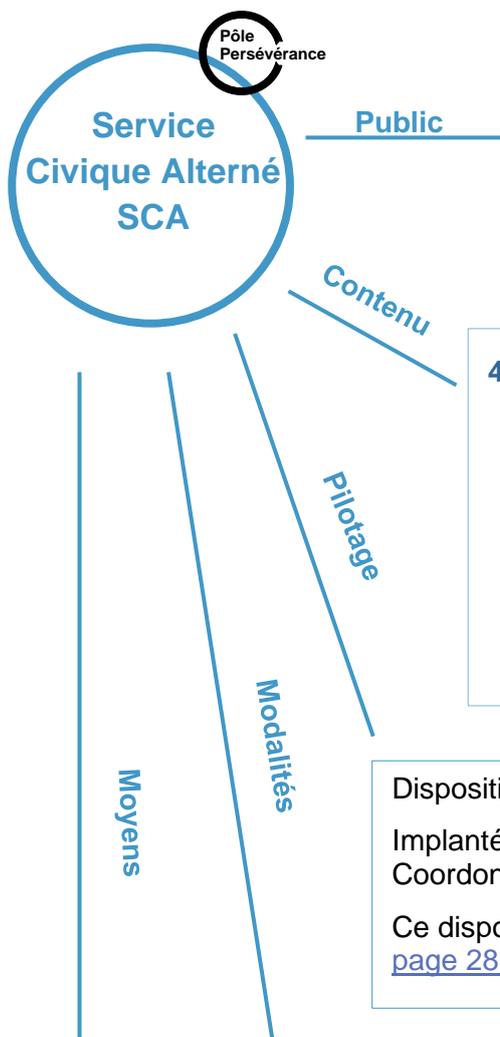
- moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE) ;
- heures d'enseignement et/ou crédits pédagogiques délégués par le Pôle Persévérance selon le cadrage financier décrit [en page 29](#) ;
- sous réserve de la prochaine programmation FSE, des fonds européens pourront être mobilisés en complément.

Pour qui ?



- Elèves sortant du collège
- Elèves sortant du lycée
- Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Remobiliser vers la réussite



- jeunes âgés de **16 à 18 ans** en situation de décrochage ;
- jeunes souhaitant être accompagnés de manière individualisée dans la construction de leur projet professionnel ;
- jeunes qui, parallèlement, exercent **une mission de service civique**.

4 modules sont proposés :

- remise à niveau scolaire ;
- ateliers d'écriture, formations civiques et citoyennes ;
- mission en service civique (action de solidarité en vue d'acquérir des compétences transversales du domaine « formation de la personne et du citoyen ») ;
- construction du projet personnel (connaissance du tissu économique local, connaissance des métiers).

Dispositif piloté par le Pôle Persévérance.

Implanté dans un lycée ou un LP et coordonné par un Enseignant Coordonnateur de la MLDS.

Ce dispositif est soumis à des modalités de mise en œuvre décrites [en page 28](#).

- entretien de positionnement à l'entrée réalisé conjointement par une **association agréée par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse** ;
- **accompagnement conjoint** (ECMLDS et encadrant service civique) tout au long du parcours (6 à 9 mois).

- moyens propres à l'établissement (missions pouvant relever du PACTE) ;
- heures d'enseignement et/ou crédits pédagogiques délégués par le Pôle Persévérance selon le cadrage financier décrit [en page 29](#) ;
- sous réserve de la prochaine programmation FSE, des fonds européens pourront être mobilisés en complément.

Pour qui ?

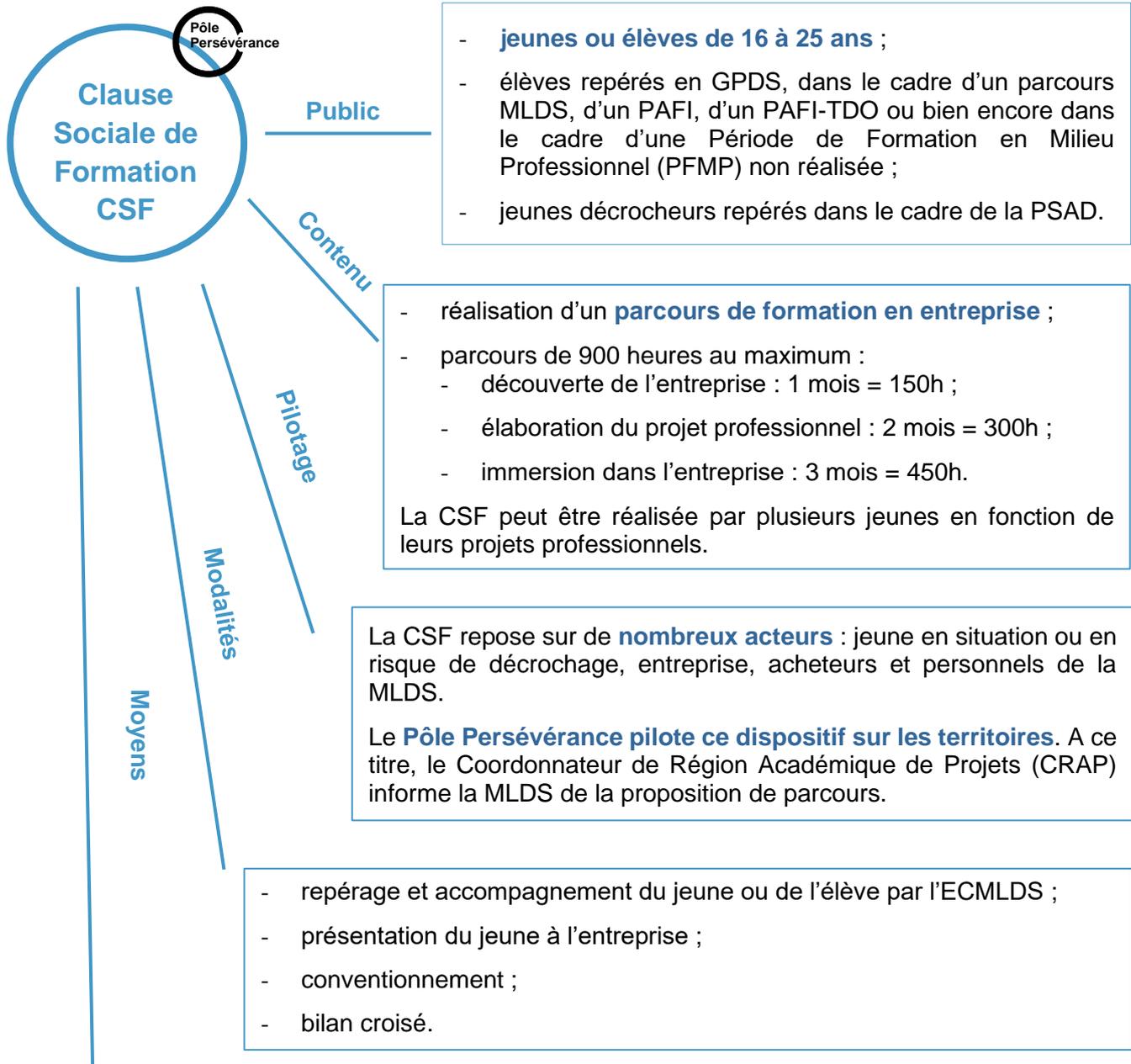


● Elèves sortant du collège

● Elèves sortant du lycée

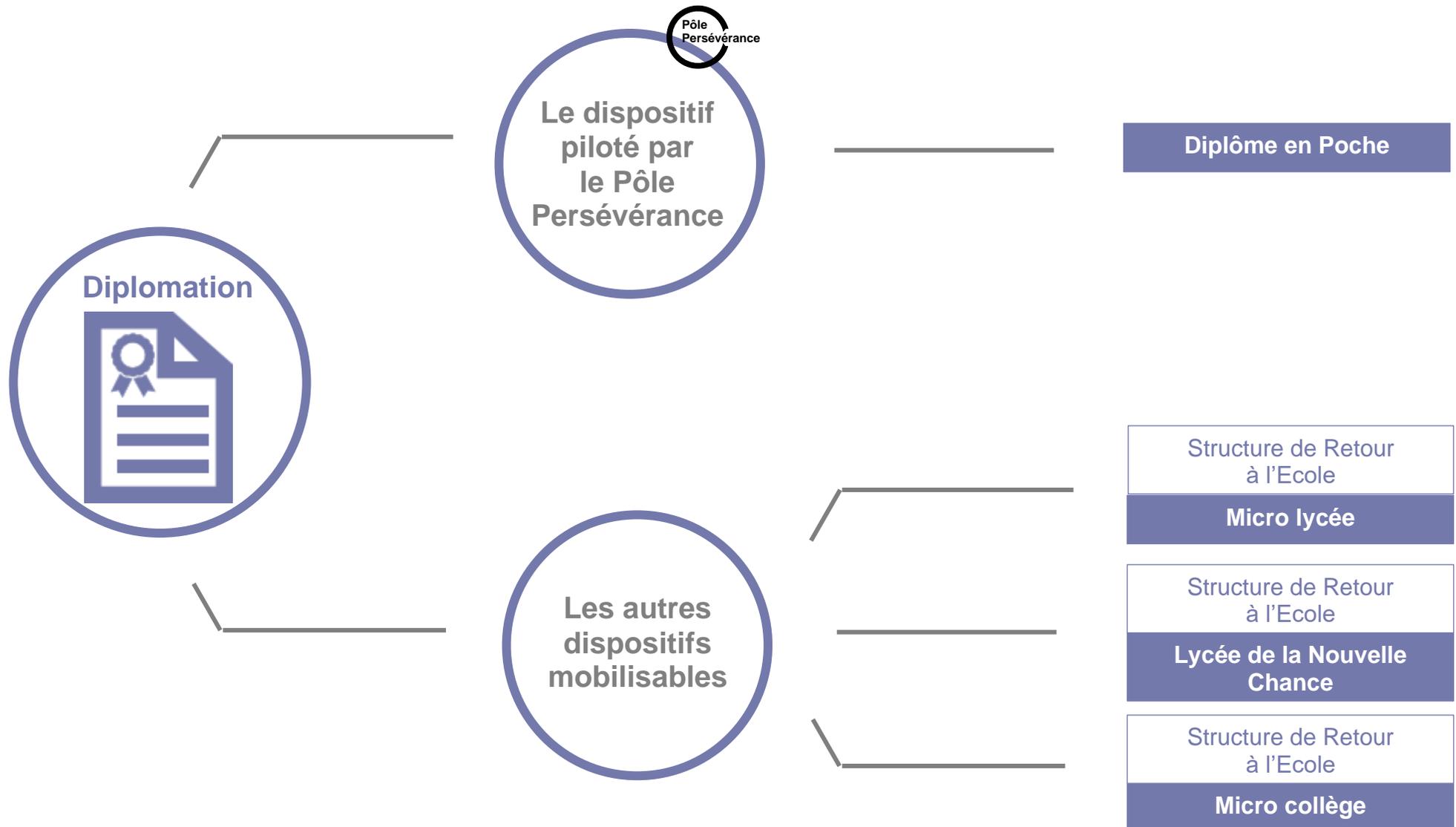
● Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Remobiliser vers la réussite



La CSF peut prévoir une gratification pour le stagiaire. Si celle-ci n'est pas prévue, le droit commun des stages s'applique (gratification au-delà de deux mois, soit au-delà de 308 heures) L.124-6 code de l'éducation.

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours
Accompagner vers la diplomation



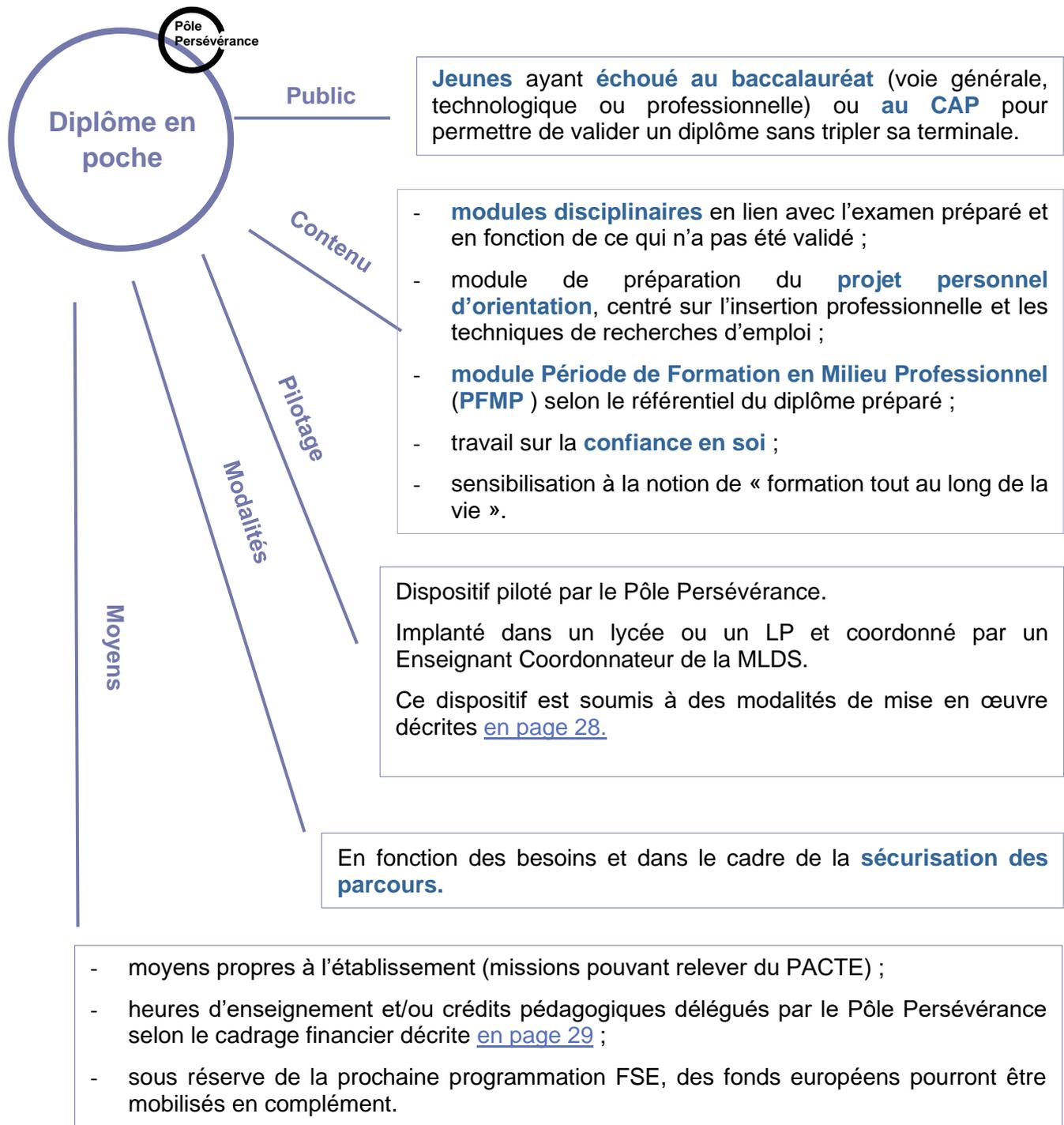
Pour qui ?



Elèves sortant du lycée

Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Accompagner vers la diplomation



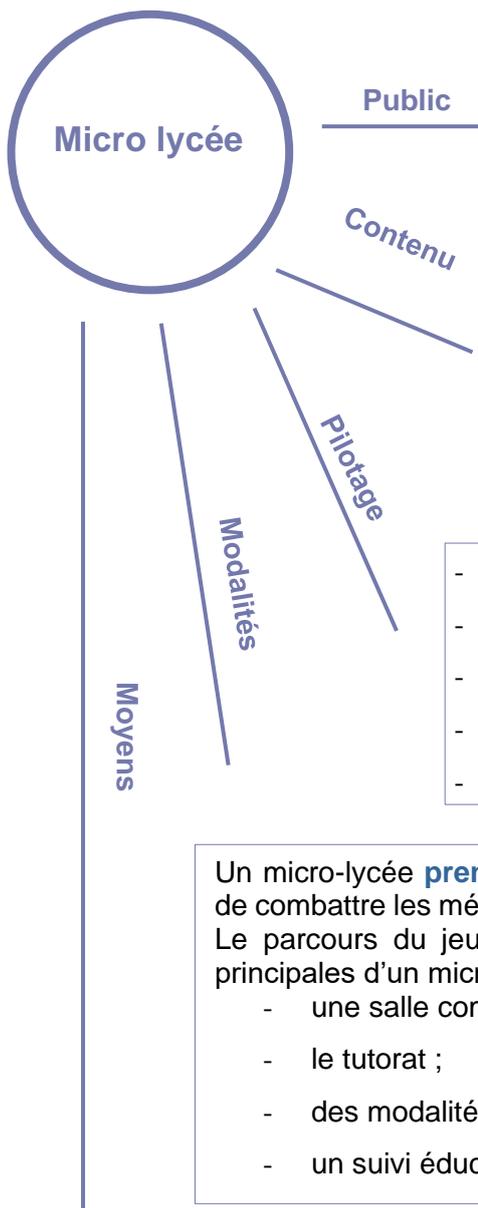
Pour qui ?



Elèves sortant du lycée

Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Accompagner vers la diplomation



- **jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés** depuis au moins 6 mois ;
- dérogation possible si avis favorable de l'IEN IO ;
- prescription du CIO ou du Psychologue de l'Education nationale (Psy En).

Le micro-lycée prépare les jeunes à **la diplomation** d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel :

- enseignements disciplinaires ;
- projets interdisciplinaires ;
- accompagnement en présentiel et/ou distanciel.

- DSDEN : IEN-IO du territoire ;
- Pôle Persévérance : référent académique SRE ;
- corps d'inspection ;
- chef d'établissement ;
- coordonnateur.

Un micro-lycée **prend en compte les contraintes et les besoins des jeunes** afin de combattre les mécanismes ayant conduit à l'interruption du parcours de formation. Le parcours du jeune est apprécié de façon individualisée. Les caractéristiques principales d'un micro-lycée sont :

- une salle commune ;
- le tutorat ;
- des modalités de concertation en équipe ;
- un suivi éducatif global par l'équipe.

- coordonnateur ;
- enseignants à plein temps et en complément de service ;
- moyens propres à l'établissement ;
- sous réserve de la prochaine programmation FSE, des fonds européens pourront également être mobilisés.

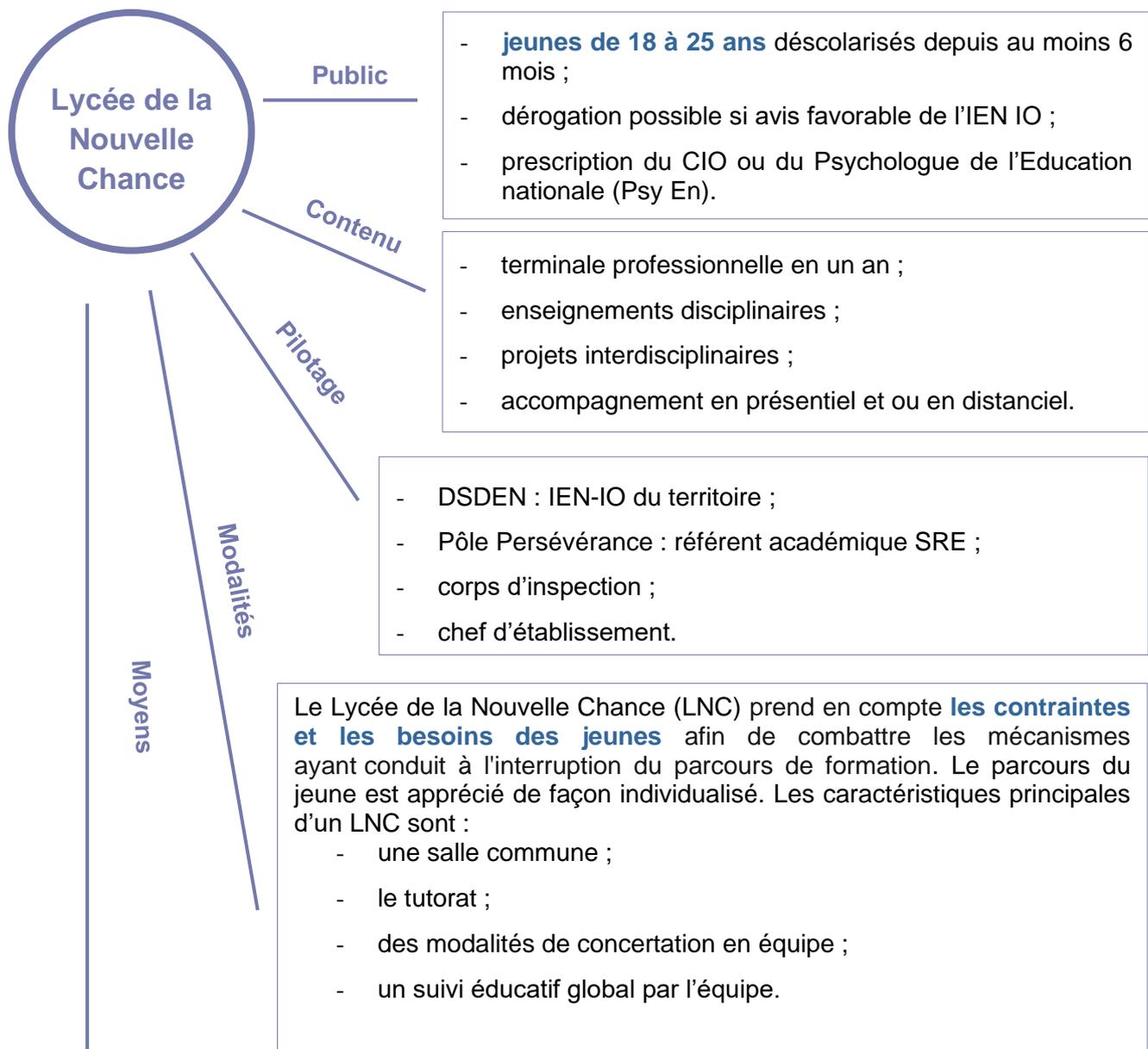
Pour qui ?



Elèves sortant du lycée

Elèves sortant du lycée pro

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Accompagner vers la diplomation

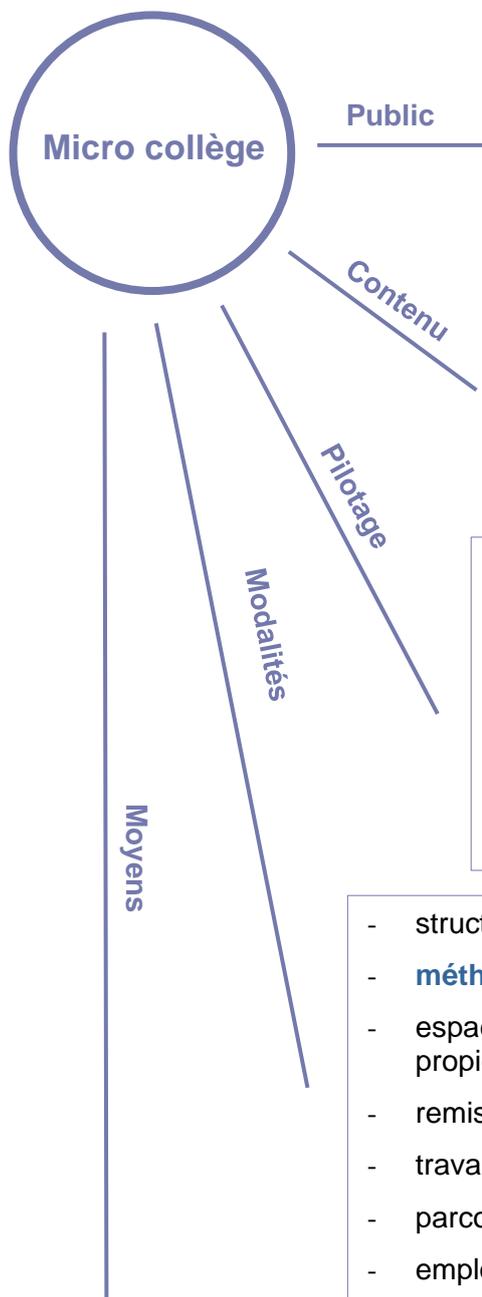


Pour qui ?



Elèves sortant du collège

Une réponse adaptée pour chaque jeune tout au long du parcours Accompagner vers la diplomation



Le micro-collège est une **structure de retour à l'école** (SRE) **expérimentale** pour les élèves de 4^e et de 3^e :

- absentéistes en risque de rupture ;
- présentant des troubles scolaires anxieux ;
- ayant besoin d'une solution de scolarité alternative.

- **rescolariser**, remobiliser en proposant un retour positif à l'école et aux apprentissages ;
- **diplômer** en préparant les élèves au DNB ;
- accompagner à l'**orientation**.

- DSDEN : IEN-IO du territoire ;
- Pôle Persévérance : référent académique SRE ;
- corps d'inspection ;
- chef d'établissement ;
- coordonnateur.

- structure de taille réduite ;
- **méthodes** d'apprentissage **innovantes** et **adaptées** ;
- espaces de vie et de travail favorisant le **bien-être** et des conditions propices aux apprentissages ;
- remise à niveau dans les matières fondamentales ;
- travail sur l'**estime de soi** et sur le projet personnel ;
- parcours **individualisé** élaboré après évaluation des compétences ;
- emploi du temps **personnalisé** en fonction du projet.

- coordonnateur ;
- enseignants à plein temps et en complément de service ;
- moyens propres à l'établissement ;
- sous réserve de la prochaine programmation FSE, des fonds européens pourront être mobilisés en complément.

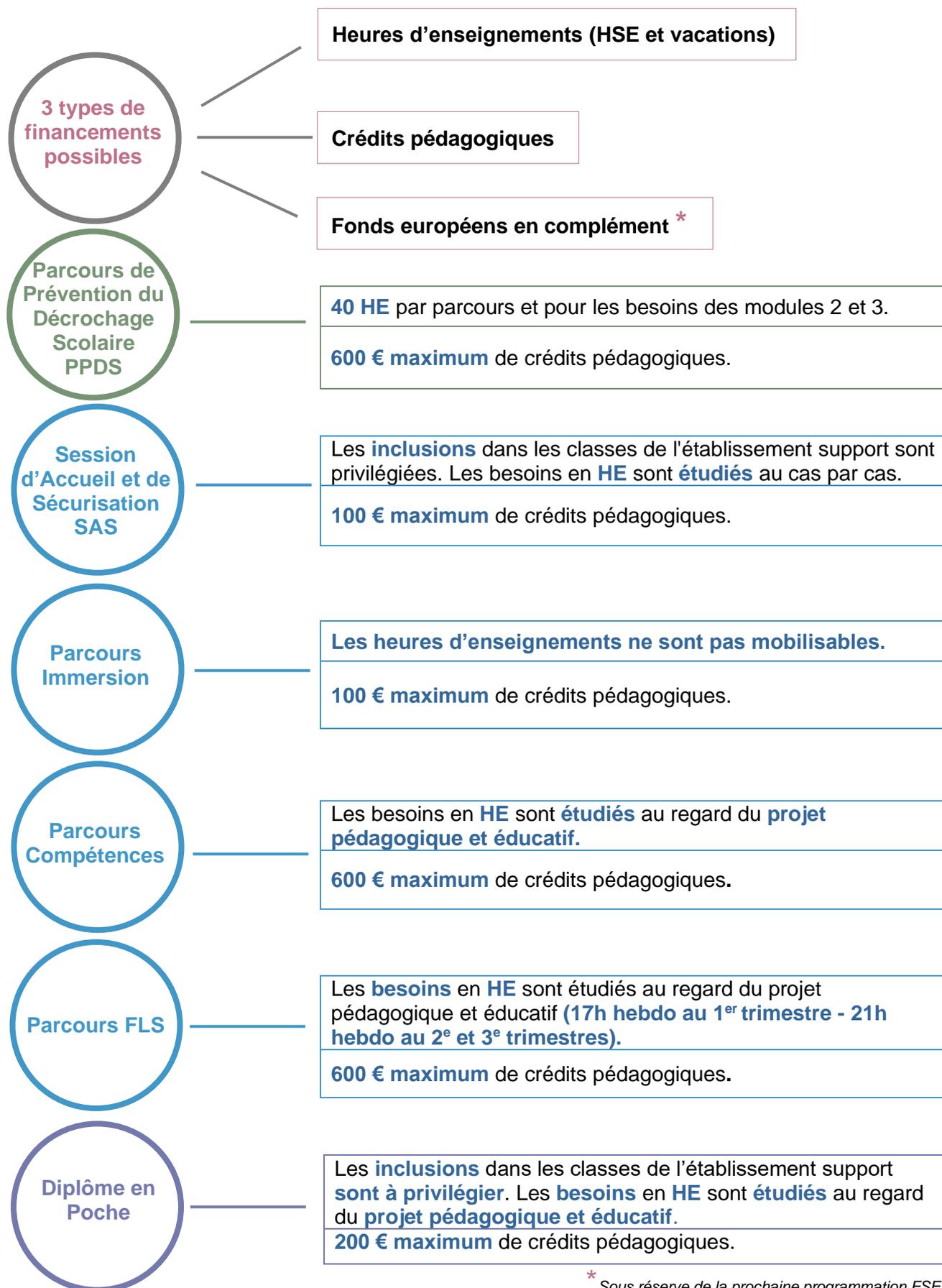
Les modalités de mise en œuvre des dispositifs pilotés par le Pôle Persévérance



Pour les dispositifs de prévention, les jeunes restent inscrits dans leur classe d'origine.

L'Enseignant Coordonnateur de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (**ECMLDS**) coordonne les dispositifs et accompagne les élèves tout au long de leur parcours. Il **met au service des équipes éducatives son expertise** et positionne **son champ d'actions** dans le cadre du **réseau FOQUALE**. L'enseignant coordonnateur de la MLDS travaille **en liaison avec les référents décrochage des EPLE**, les **Psy En**, les **responsables des PSAD**.

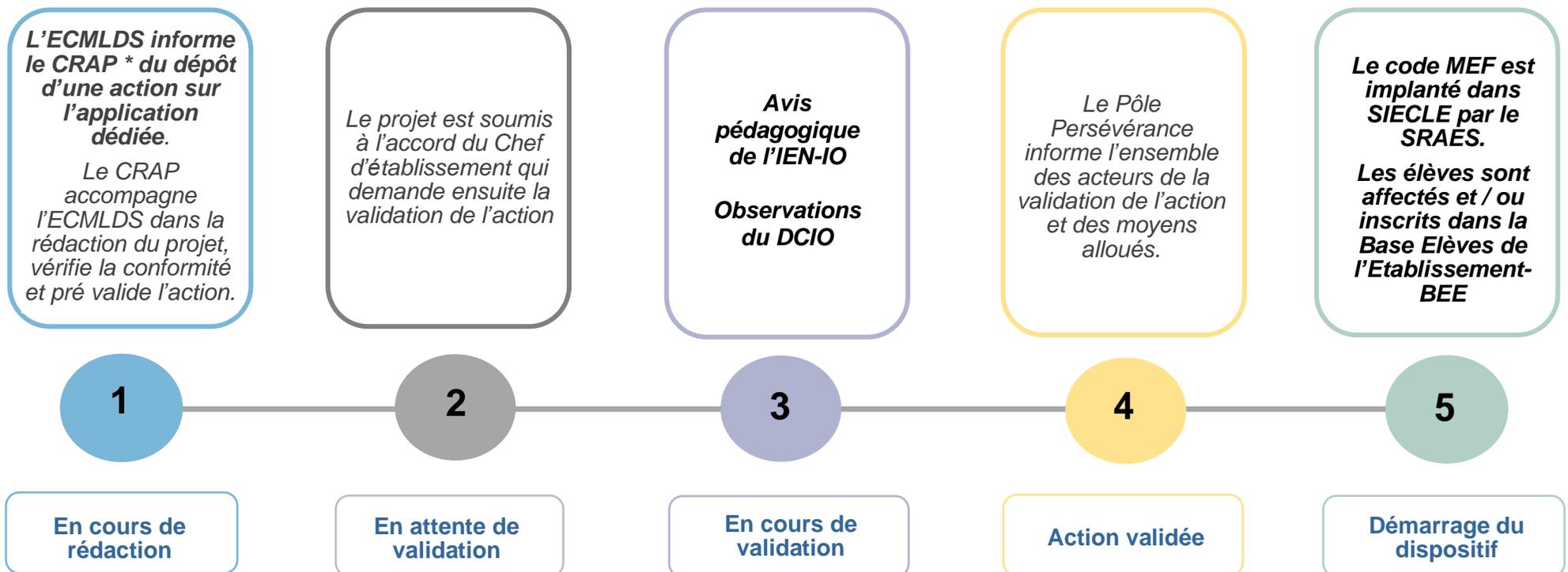
Cadrage financier des dispositifs pilotés par le Pôle Persévérance



* Sous réserve de la prochaine programmation FSE.

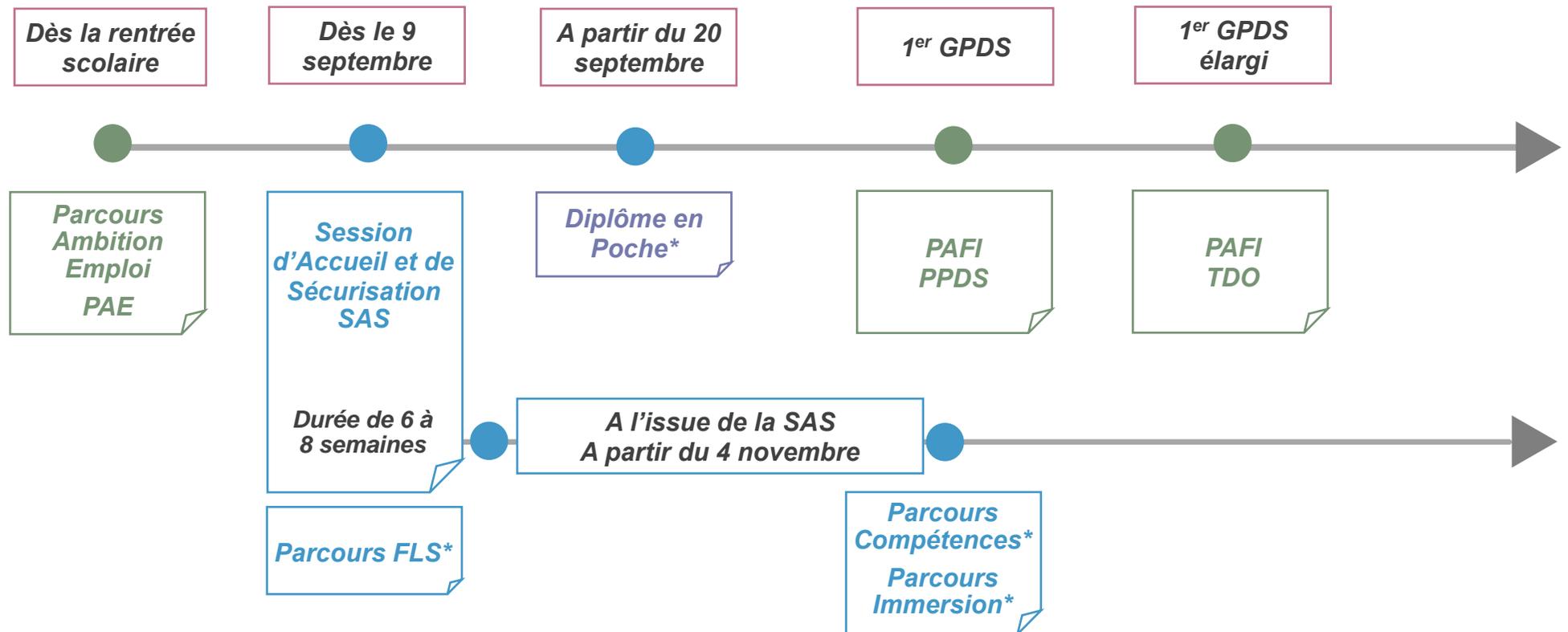
Procédure de dépôt des dispositifs pilotés par le Pôle Persévérance

Les **dispositifs** pilotés par le **Pôle Persévérance** de la DRAIO sont **implantés en lycée ou en LP** et soumis à **validation après instruction** depuis **l'application dédiée MLDS** - Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire accessible depuis Eduline ou Aréna. Seul le dispositif Clause Sociale de Formation fait l'objet d'une procédure distincte hors de l'application dédiée.

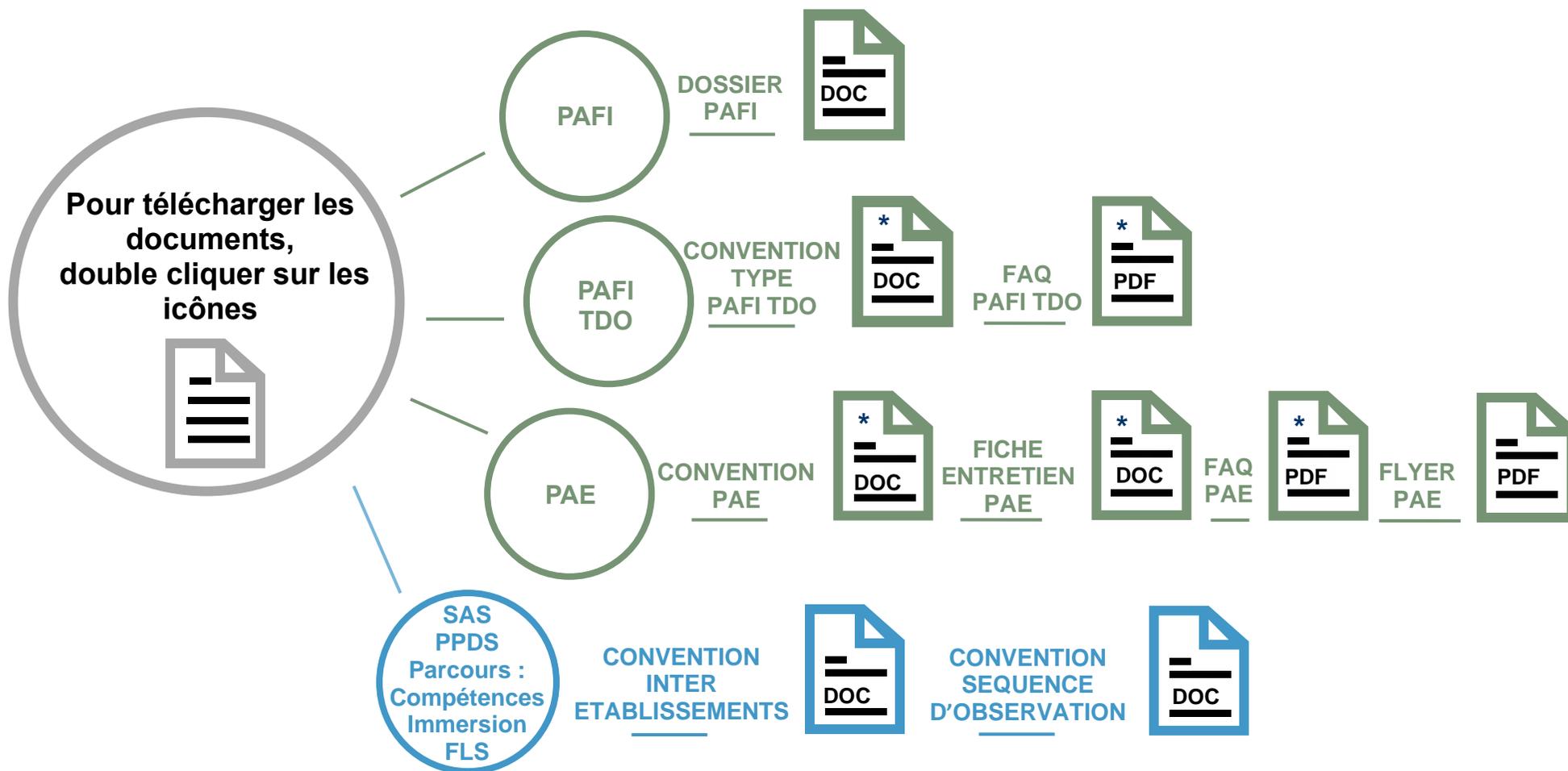


* Coordonnateur de Région Académique de Projets

Articuler les dispositifs pour sécuriser les parcours



*Jusqu'au 5 juillet



* Ressources consultables et disponibles : <https://eduscol.education.fr/897/prevention-et-lutte-contre-le-decrochage>

Prévenir le décrochage scolaire

Dispositifs pilotés par le Pôle Persévérance	Elèves au collège	Elèves au lycée	Elèves au LP
PPDS	✓	✓	✓
Autres dispositifs mobilisables	Elèves au collège	Elèves au lycée	Elèves au LP
PAFI	✓	✓	✓
PAFI TDO	✓	✓	✓
PARCOURS AMBITION EMPLOI			✓
TUTORAT	✓	✓	✓
DISPOSITIFS RELAIS	✓		

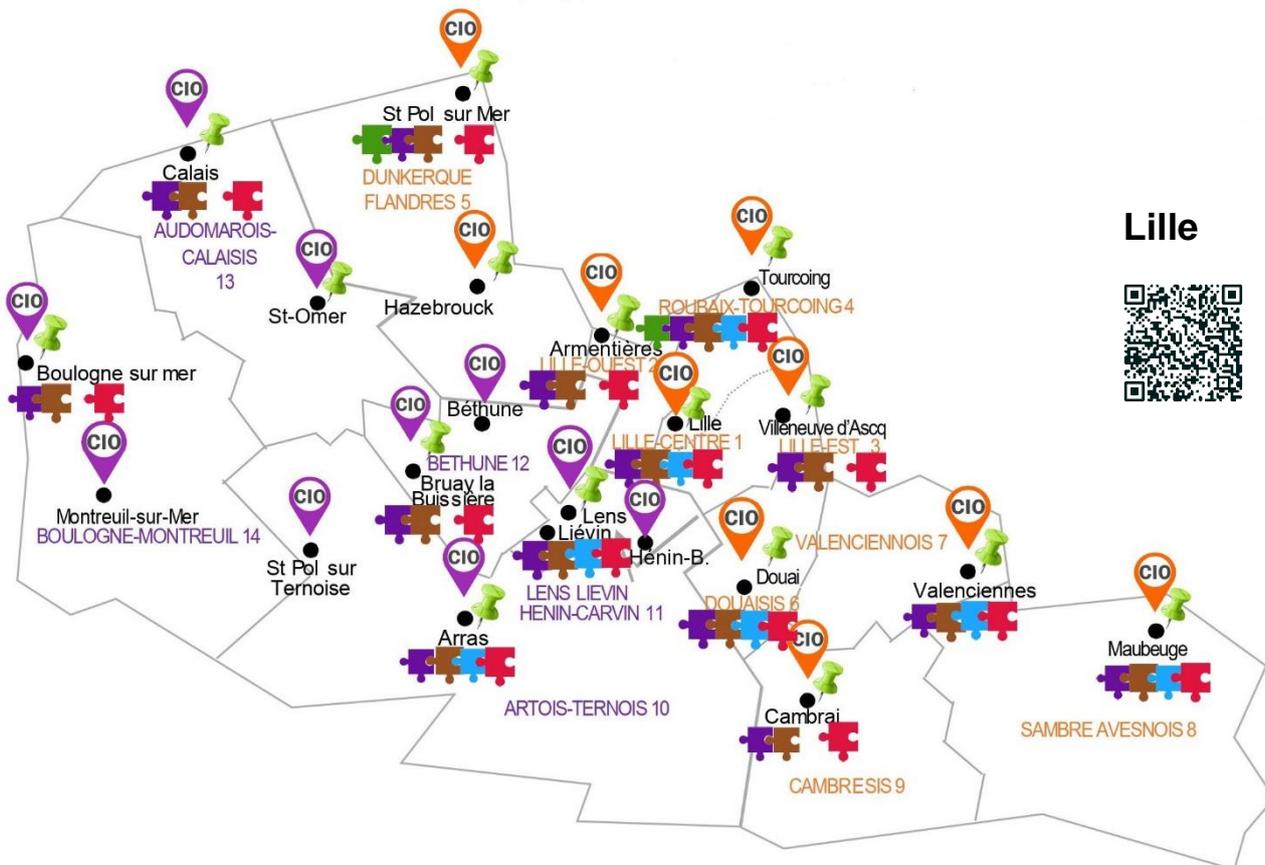
Remobiliser vers la réussite

Dispositifs pilotés par le Pôle Persévérance	Elèves sortant du collège	Elèves sortant du lycée	Elèves sortant du LP
PARCOURS IMMERSION	✓	✓	✓
PARCOURS COMPETENCES	✓	✓	✓
SAS LYCEE DE LA NOUVELLE CHANCE		✓	✓
PARCOURS FLS			
SERVICE CIVIQUE ALTERNÉ	✓	✓	✓
CLAUDE SOCIAL DE FORMATION	✓	✓	✓

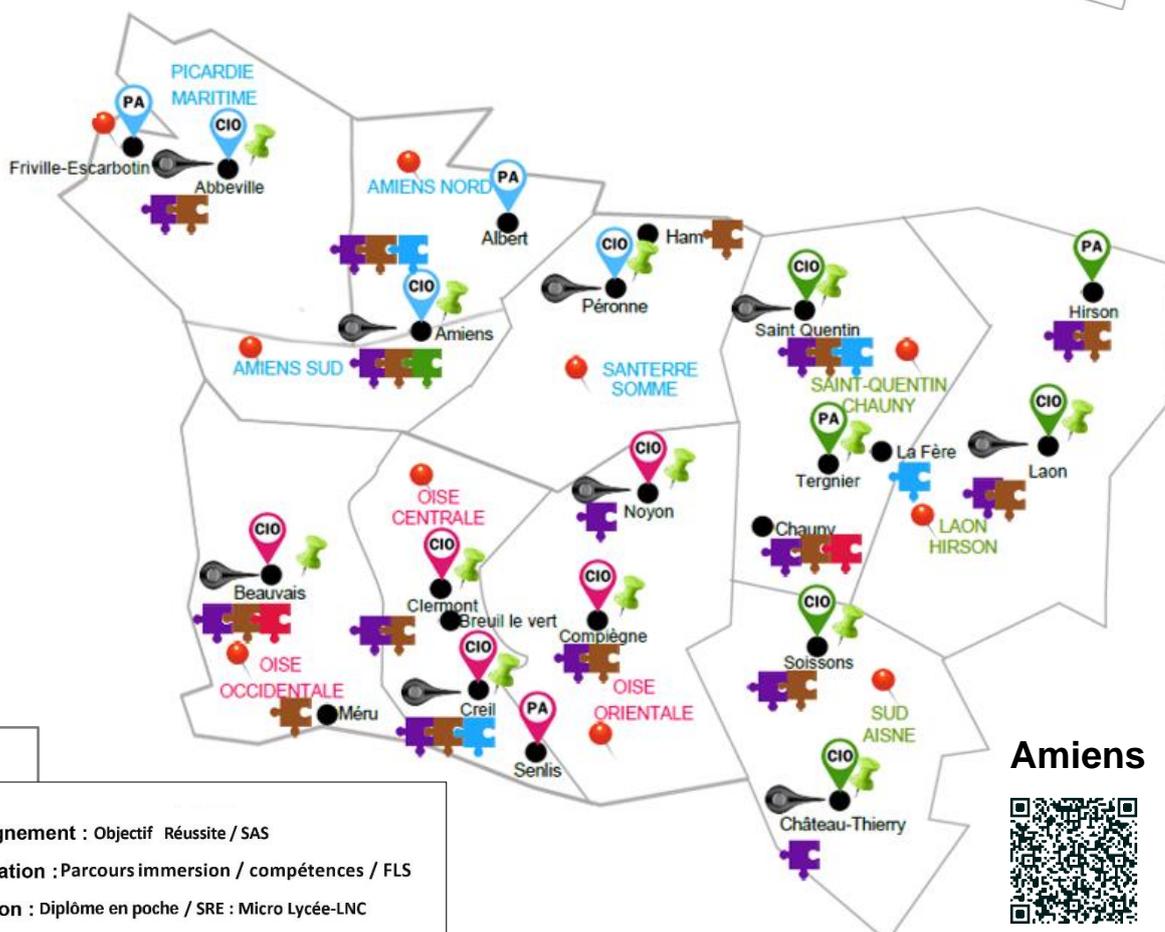
Accompagner vers la diplomation

Dispositifs pilotés par le Pôle Persévérance	Elèves sortant du collège	Elèves sortant du lycée	Elèves sortant du LP
DIPLÔME EN POCHE		✓	✓
Autres dispositifs mobilisables	Elèves sortant du collège	Elèves sortant du lycée	Elèves sortant du LP
MICRO LYCÉE		✓	✓
LYCÉE DE LA NOUVELLE CHANCE		✓	✓
MICRO COLLÈGE	✓		

Carte de la persévérance



Lille



Amiens



Légende

-  **Accompagnement** : Objectif Réussite / SAS
-  **Remobilisation** : Parcours immersion / compétences / FLS
-  **Qualification** : Diplôme en poche / SRE : Micro Lycée-LNC
-  **Insertion** : Service Civique alterné/Clause Sociale de Formation
-  **Prévention** : Parcours de prévention du décrochage scolaire (PPDS)

Handwriting practice area with 20 horizontal dashed blue lines.

Handwriting practice area with 20 horizontal dashed blue lines.

DRAIO

Délégation de Région Académique à
l'Information et à l'Orientation

Pôle Persévérance

Animation régionale et territoriale de la
politique de prévention et de lutte contre le
décrochage scolaire

Contact :

 : 03.22.82.39.20

 : draio@region-academique-hdf.fr